

Inventaire du patrimoine bâti traditionnel : rapport synthèse



Réalisé pour : Ville de Gatineau

30 octobre 2025

passerelles
coopérative
en patrimoine


GATINEAU

Chargées de projet Passerelles :
Hélène Santoni (chargée de projet principale)
Victoire Devauchelle (co-chargée de projet)

Chargé de projet Ville de Gatineau :
Guillaume St-Jean

Table des matières

Partie 1 : Introduction	5
1.1 Mise en contexte du mandat et objectifs de l'inventaire	5
Mise en contexte du mandat	5
Objectifs de l'inventaire	5
Livrables	6
1.2 Structure du rapport	7
1.3 Contributions et remerciements	7
Partie 2 : Méthodologie	8
2.1 Élaboration de l'inventaire	8
2.1.1 Résumé	8
2.1.2 Étapes de l'inventaire	8
2.2 Méthodes de documentation	10
Gabarit des fiches d'inventaire	11
2.3 Immeubles	11
2.4 Cimetières	21
2.5 Croix commémoratives	30
2.6 Méthode d'évaluation	37
2.6.1 Immeubles	37
2.6.2 Cimetières	42
2.6.3. Croix commémoratives	46
Partie 3 : Portrait de l'inventaire	47
3.1 Types architecturaux	47
3.2 Statistiques	48
Partie 4 : Contenu de l'inventaire - Analyse des données par secteur	50
4.1 Hull	50
4.1.1 Synthèse historique	50
4.1.2 Sous-secteurs	50
4.1.2 Analyse du corpus	52
4.2 Aylmer	56
4.2.1. Synthèse historique	56
4.2.2. Sous-secteurs	56
4.2.3 Analyse du corpus	58
4.3 Gatineau	61
4.3.1. Synthèse historique	61
4.3.2. Sous-secteurs	62
4.3.3 Analyse du corpus	63
4.4 Buckingham	66
4.4.1. Synthèse historique	66
4.4.2. Sous-secteurs	67
4.4.3 Analyse du corpus	68
4.5 Masson-Angers	72
4.5.1. Synthèse historique	72
4.5.2. Sous-secteurs	73

4.5.3 Analyse du corpus	74
4.6 Cimetières	76
4.7 Croix commémoratives	78
Partie 5 : Constats sur la condition du patrimoine traditionnel à Gatineau	79
5.1 Authenticité	79
5.1.1. Portrait général de l'état d'authenticité	79
Partie 6 : Recommandations sur la préservation des biens de l'inventaire	81
6.1. Recommandations	81
6.2. Recommandations de citation	81
6.3. Limites et contraintes	83
6.4. Conclusion	84

Partie 1 : Introduction

1.1 Mise en contexte du mandat et objectifs de l'inventaire

Mise en contexte du mandat

Depuis sa création au début des années 2000, suite à la fusion de cinq municipalités, la Ville de Gatineau a démontré un engagement soutenu envers la préservation et la valorisation de son patrimoine. Dès 2003, elle a adopté une Politique culturelle, suivie en 2008 d'un premier inventaire du patrimoine bâti de la ville fusionnée. En 2012, cet engagement s'est renforcé avec l'adoption d'une Politique du patrimoine.

Le Plan d'urbanisme de 2020 réitère l'importance de cette démarche en insistant sur la nécessité de mettre à jour et d'enrichir les connaissances relatives aux immeubles et secteurs d'intérêt patrimonial. L'inventaire réalisé en 2008 n'avait couvert qu'environ 20 % des immeubles précédemment recensés par les anciennes municipalités, et ces travaux antérieurs étaient eux-mêmes incomplets.

Conformément aux nouvelles dispositions de la Loi sur le patrimoine culturel, la Ville a initié un projet ambitieux pour réviser et approfondir ses connaissances patrimoniales. Ce projet se décline en deux volets distincts : le présent mandat dédié au patrimoine traditionnel et un second mandat, réalisé en 2022-2023, consacré au patrimoine moderne.

Une analyse préliminaire, réalisée par le service de l'Urbanisme et du développement durable de la Ville de Gatineau a déjà permis d'identifier plus de 2700 immeubles, 26 cimetières et 8 croix commémoratives présentant un intérêt patrimonial potentiel. Cette démarche préliminaire servira de fondation pour réaliser un inventaire plus complet et détaillé.

Objectifs de l'inventaire

Le mandat actuel vise à produire un inventaire exhaustif et structuré du patrimoine bâti traditionnel de la Ville de Gatineau. Les principaux objectifs de cet inventaire sont les suivants :

- **Identification et documentation** : Recenser et localiser les immeubles, cimetières et croix commémoratives présentant un intérêt patrimonial sur le territoire de Gatineau, tout en approfondissant les connaissances sur leurs caractéristiques historiques, architecturales et contextuelles.
- **Appui à la planification urbaine** : Alimenter les réflexions et orienter la prise de décision dans le cadre de la refonte prochaine des règlements sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIA).
- **Valorisation et protection** : Fournir les informations nécessaires pour envisager, le cas échéant, la citation de certains biens patrimoniaux, renforçant ainsi leur reconnaissance et leur protection.
- **Accès aux subventions** : Identifier les immeubles pouvant potentiellement être admissibles à des programmes de subventions en matière de patrimoine.

Livrables

Les livrables réalisés se sont étalés le long du mandat de l'inventaire et ont reflété ces différentes phases. Ils ont d'abord porté sur les outils de travail et sur la remise des photographies prises lors des relevés terrains, puis sur les fiches complètes des immeubles, des cimetières et des croix commémoratives, et finalement sur le rapport final.

La liste qui suit présente les différents livrables:

→ **Outils et documents**

- Méthode d'évaluation et de classification des immeubles et des cimetières.
- Gabarit des fiches d'inventaire.
- Fiches tests (nombre défini par la Ville).

→ **Fiches des immeubles, incluant :**

- Informations générales (adresse, statut juridique, usages, date de construction, etc.).
- Caractéristiques architecturales (typologie, style, matériaux, état, etc.).
- Implantation (visibilité, ensemble, composantes secondaires).
- Historique (propriétaire, architecte, modifications, etc.).
- Évaluation patrimoniale (authenticité, intégrité, valeurs, etc.).

→ **Fiches des cimetières, incluant :**

- Description générale.
- Monuments et œuvres d'art.
- Particularités historiques et architecturales.
- Évaluation patrimoniale (authenticité, intégrité, valeurs, etc.).

→ **Fiches des croix commémoratives, incluant :**

- Description et historique.

→ **Photographies :**

- 4 à 8 photographies (maximum) par immeuble, présentant les façades ainsi que des détails architecturaux.

→ **Rapport synthèse comprenant :**

- Méthodologie, contenu des fiches.
- Statistiques, constats.
- Recommandations.

1.2 Structure du rapport

Le rapport s'organise autour de 5 grandes parties.

1. Présentation du contexte de réalisation, des objectifs du mandat, de la méthode employée, des outils développés et des principales contraintes rencontrées.
2. Synthèse de la caractérisation du territoire, mettant en avant ses spécificités historiques et culturelles, tout en décrivant les typologies architecturales recensées dans l'inventaire du patrimoine traditionnel.
3. Caractérisation historique du territoire proposant une synthèse de l'évolution des secteurs étudiés et une analyse du corpus de l'inventaire.
4. Analyse de la condition actuelle du patrimoine traditionnel gatinois, en soulignant les enjeux de conservation, les menaces potentielles et les pressions exercées sur ce patrimoine.
5. Synthèse des apprentissages et des recommandations stratégiques pour la gestion, la protection et la mise en valeur du patrimoine traditionnel gatinois.

1.3 Contributions et remerciements

Michel Riberdy > Société d'histoire de Buckingham (SHB)

Michel Prévost > Société d'histoire de l'Outaouais (SHO)

Partie 2 : Méthodologie

2.1 Élaboration de l'inventaire

2.1.1 Résumé

L'élaboration de l'inventaire du patrimoine bâti traditionnel a été réalisée en deux grandes phases, la première étant celle d'une documentation préliminaire, et la seconde étant la constitution de l'inventaire.

Avant l'octroi du mandat de l'inventaire, une première phase préparatoire a été réalisée par la ville de Gatineau. Une liste de biens à inventorier a été constituée, contenant 2760 immeubles présentant un potentiel intérêt patrimonial, 26 cimetières et 8 croix commémoratives. Il est à noter qu'au cours de la réalisation de l'inventaire, plusieurs biens ont été ajoutés ou supprimés de cette liste préliminaire. Un corpus documentaire a également été assemblé par la ville de Gatineau.

Le corpus documentaire a ensuite été bonifié par l'équipe de Passerelles lors d'une première phase de caractérisation, préalablement à la constitution de l'inventaire. Durant cette étape, nous avons pu nous renseigner sur l'histoire de Gatineau et de ses anciennes municipalités. En outre, nous avons délimité le territoire à l'étude en fonction des périodes de développement de chaque secteur et produit des textes synthèses de leur histoire.

Cette première phase de l'inventaire a également servi à établir une méthodologie de collecte des données, d'analyse et d'évaluation des biens. Les données à relever ont été colligées dans un gabarit de fiche et une grille d'évaluation a été adoptée.

La seconde phase de l'inventaire, réalisée en deux temps, a été entamée par les relevés sur le terrain. Par la suite, les données relevées et colligées à même les fiches ont été vérifiées et analysées afin d'évaluer les biens de l'inventaire.

L'inventaire du patrimoine bâti traditionnel se termine par la rédaction du présent rapport, qui établit un bilan des données recueillies. Cette dernière étape permet également d'émettre des constats sur le patrimoine traditionnel gatinois et d'en extraire des recommandations pour sa préservation.

2.1.2 Étapes de l'inventaire

Étape 1 : Étude de la documentation fournie par la Ville de Gatineau

→ **Liste préliminaire**

La documentation fournie par la Ville contenait tout d'abord une liste préliminaire présentant un potentiel patrimonial.

Celle-ci s'est basée sur l'analyse d'une base de données existante d'immeubles construits avant 1980, selon le rôle foncier. Cette première sélection a permis de dresser une liste pour l'inventaire traditionnel et pour l'inventaire du patrimoine moderne. Dans le cas de l'inventaire du patrimoine bâti traditionnel, la sélection des immeubles a ensuite été affinée grâce à l'étude de cartes, de photographies aériennes, d'anciens inventaires et d'ouvrages spécialisés. Finalement, la présence de chaque immeuble a été confirmée par Google Street View. Lors de cette phase, les immeubles encore présents, mais trop modifiés et dont le caractère patrimonial n'est plus perceptible, ont été éliminés.

→ **Dossiers par adresse**

Chaque immeuble contenu dans la liste préliminaire possédait ainsi son dossier documentaire élaboré par la Ville de Gatineau. Ce dernier incluait des photographies d'archives provenant notamment d'inventaires précédents, datant des années 1970 à 1990 ainsi qu'une revue de littérature pertinente (extraits de périodiques, documents numérisés sur le site de BAnQ, permis, etc.).

→ **Archives des permis de construction**

La Ville a également fourni l'inventaire des permis de travaux accordés depuis la fin des années 1950 dans Hull et les archives de permis pour plusieurs adresses dans le secteur d'Aylmer.

→ **Glossaire des types architecturaux**

Enfin, des [fiches explicatives](#) détaillées portant sur les types architecturaux résidentiels nous ont été fournies.

Étape 2 : Élaboration des outils de traitement de données et des méthodes d'évaluation

→ **Gabarit de fiche** permettant de recenser toutes les données nécessaires à l'analyse et à l'évaluation des immeubles.

→ **Grille d'évaluation** permettant de classifier les biens selon leur niveau d'intérêt patrimonial.

→ Plateforme de collecte de données (**Fulcrum**) permettant de saisir les informations sur chaque immeuble et de procéder à l'évaluation de leur niveau d'intérêt patrimonial tout en étant accessible en temps réel à toute personne travaillant sur le projet.

→ **Phrases-types** utilisées pour l'analyse et la rédaction des synthèses.

Étape 3 : Caractérisation du territoire

La documentation transmise par la ville de Gatineau a ensuite été complétée par notre équipe dans l'objectif de :

- mieux comprendre l'histoire de la ville et de ses anciennes municipalités ;
- déterminer leurs spécificités architecturales, urbaines et paysagères ;
- déterminer les principales phases de développement ;
- déterminer les ensembles et secteurs distinctifs ;
- poser les bases de l'évaluation.

La cueillette de données pour compléter le travail de caractérisation du territoire s'est appuyé sur diverses sources, dont les photographies d'archives provenant notamment d'anciens inventaires, les fiches typologiques des bâtiments résidentiels, des cartes et plans, des ouvrages et des sites internet portant sur l'histoire et le patrimoine gatinois. Deux entrevues ont également été menées auprès de la Société d'Histoire de l'Outaouais et la Société d'Histoire de Buckingham. Suite à ce travail, le territoire a été divisé en cinq grands secteurs :

- Hull ;
- Aylmer ;
- Gatineau ;
- Buckingham ;
- Masson-Angers.

Le fruit de ces recherches a été recueilli dans des documents de travail propres à chaque secteur et a permis d'établir des périodes de développement pour les anciennes municipalités. Chaque secteur a été subdivisé en sous-secteur possédant des caractéristiques historiques et urbaines propres. Cette classification a aussi permis de générer des numéros séquentiels basés sur l'appartenance à un secteur et sur l'adresse de chaque bâtiment. Par la suite, de ces textes synthèses ont été extraits des "phrases-types", utilisées pour l'analyse et la rédaction des intérêts patrimoniaux des biens de l'inventaire.

Étape 4 : Constitution de l'inventaire

→ **10 semaines de relevés** se sont déroulées entre mai 2023 et octobre 2024, mobilisant un total de **12 personnes** sur le terrain.

Les premiers relevés, effectués en mai 2023, se sont portés sur les territoires des secteurs d'Aylmer et de Hull. Les secteurs de Gatineau, Masson-Angers et Buckingham ont été complétés en 2024. Les relevés photographiques ont été réalisés de la voie publique, et occasionnellement à partir des terrains de la propriété lorsque la prise de photographie était impossible de la voie publique. La ville de Gatineau avait par ailleurs averti les citoyens dont la propriété faisait partie de l'inventaire par courrier, et sollicité leur collaboration.

→ **Complétion des fiches** à partir des données recueillies sur le terrain, des sources documentaires transmises par la ville et des documents de caractérisation réalisés à l'interne.

Le remplissage des fiches a été réalisé en plusieurs étapes :

- Identification, vérification et analyse des informations relevées sur le terrain
- Sélection et import dans Fulcrum (la plateforme de collecte de données utilisée) de photographies d'archives transmises par la ville de Gatineau
- Compilation des données de la fiche d'inventaire, permettant l'analyse architecturale et urbaine
- Consultation de la documentation
- Recherches complémentaires
- Rédaction de synthèses sur l'intérêt historique, architectural et urbain et paysager du bien étudié
- Évaluation de l'authenticité et de l'intégrité du bien étudié
- Évaluation de l'intérêt patrimonial du bien étudié dans la grille d'analyse, selon les critères préétablis
- Révision par la Ville et ajustements

Étape 5 : Ajustement de la liste préliminaire

À la suite des relevés et de l'analyse, la liste préliminaire des biens de l'inventaire a été ajustée. Certains biens ont été ajoutés, tandis que d'autres ont été retirés. Quelques-uns avaient été démolis avant la visite sur le terrain, ou avaient subi d'importantes transformations non réversibles, altérant leur caractère patrimonial.

2.2 Méthodes de documentation

La documentation des biens à l'inventaire a été réalisée comme suit;

Cueillette de données en amont des relevés

- élaboration de documents de travail portant sur chaque secteur
- photographies d'archives de la ville de Gatineau provenant d'anciens inventaires
- cartes et plans
- recherches sur le site de la BAnQ

Cueillette sur le terrain

- prise de photographies (+ drone)
- relevés des matériaux et des composantes architecturales et urbaines

Outils lors du remplissage des fiches

- Google Street View
- Geo Ottawa et photographies aériennes
- glossaire des caractéristiques architecturales
- le site de la BAnQ
- pour les secteurs de Hull et Aylmer : inventaire des permis et plans qui recensent les modifications récentes

Gabarit des fiches d'inventaire

2.3 Immeubles

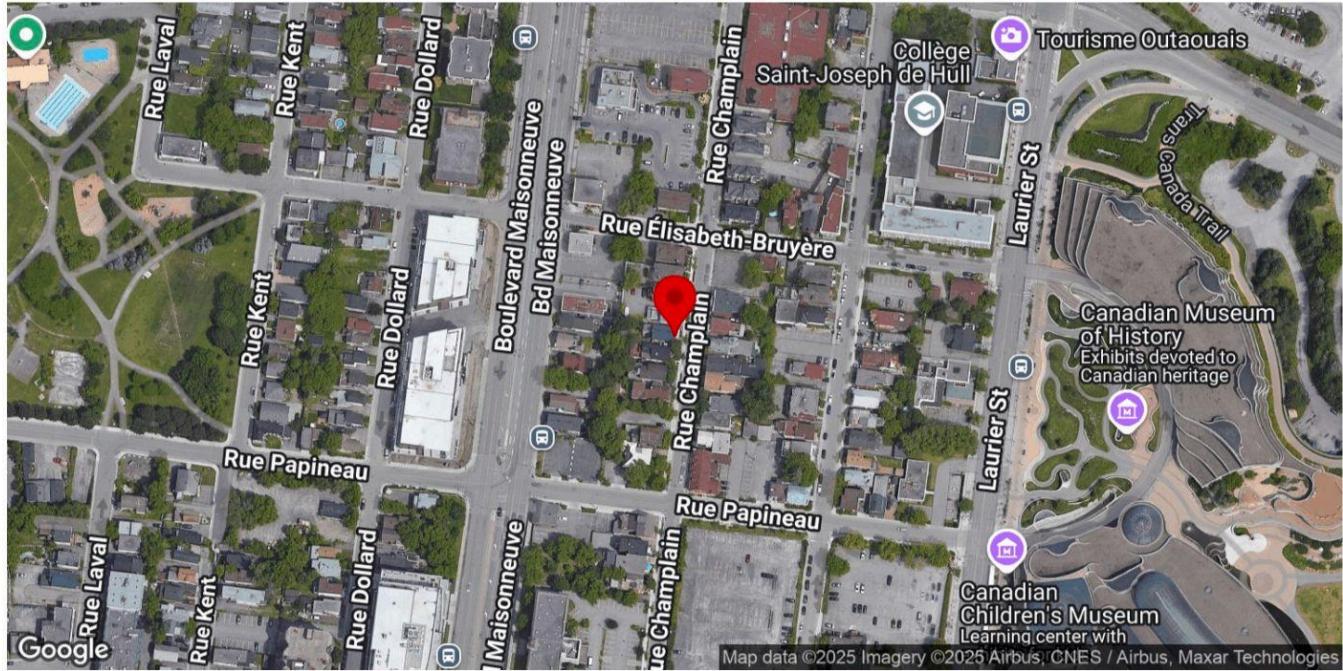
La fiche des immeubles, dont un exemple est présenté dans les pages suivantes, est organisée en cinq grandes parties :

1. **Les renseignements généraux** contiennent des informations de base comme le numéro séquentiel unique du bâtiment, la date d'évaluation, l'adresse, l'année de construction, le statut de protection et les caractéristiques contextuelles (appartenance à un ensemble, qualité de point de repère).
2. **Implantations et caractéristiques architecturales** : Cette partie de la fiche contient des informations sur la forme de l'immeuble, matériaux et ses particularités architecturales.
3. **Authenticité et intégrité** : Cette partie évalue le degré d'authenticité et d'intégrité du bien, en fournissant des commentaires ou justification si besoin.
4. **Sources documentaires** : Il s'agit des photographies de l'inventaire réalisées entre 2023 et 2025, les images d'archives présentant le bâtiment, ainsi qu'une bibliographie. Les photographies d'archives permettent de démontrer l'évolution de l'immeuble au cours de son histoire, ainsi que de statuer sur son niveau d'authenticité lors de la phase d'évaluation.
5. **Évaluation de l'intérêt patrimonial** : Cette section présente les énoncés d'intérêt patrimonial ainsi que la grille d'évaluation.

Inventaire du patrimoine bâti traditionnel



163 CHAMPLAIN



Map data ©2025 Imagery ©2025 Airbus, CNES / Airbus, Maxar Technologies

INFORMATION INVENTAIRE

Numéro séquentiel unique	H-S2-163-CHA
Date de mise à jour	21-03-2024
Fiche remplie par	Marie France Daigneault-Bouchard

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Adresse principale	163 CHAMPLAIN
Adresse secondaire	N.A.
Matricule	6632-45-3697-0-000-0000
Secteur	Hull
Sous-secteur	Le vieux Hull (1)
Secteur administratif	du Vieux-Hull Est
Dénomination	N.A.
Fonction d'origine	Résidentielle
Fonction actuelle	Mixte
Typologie architecturale	Maison allumette en brique de deux à deux étages et demi
Courant architectural résidentiel	Vernaculaire industriel
Année de construction	1889
Source de l'année de construction	Source primaire ou secondaire
Architecte(s)	N.A.

STATUT DE PROTECTION OU DESIGNATION

Statut de protection ou designation	Citation : situé dans un site patrimonial cité
Nom du site ou du lieu	Site patrimonial du Quartier-du-Musée
Année d'attribution	2018
Autorité	Ville de Gatineau

CARACTÉRISTIQUES CONTEXTUELLES

Qualité de point de repère	Non
Appartenance à un ensemble ou à un alignement urbain d'intérêt	Oui
Ensemble ou immeubles associés	Ensemble du site patrimonial du Quartier-du-Musée Alignement de maisons allumettes de la rue Champlain

IMPLANTATIONS ET CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

Implantation

Type de trame	Urbaine orthogonale
Orientation par rapport à la voie	Parallèle à la rue
Type d'implantation	Isolé
Position sur le lot	En bordure de rue

Forme de l'immeuble

Plan au sol	Rectangulaire
Nombre d'étages	2.5
Présence d'annexe(s)	Non

Type de toiture

Forme du toit	À deux versants droits
Revêtement du toit	Bardeaux d'asphalte

Façades - revêtements et ouvertures

Revêtement des murs extérieurs	Brique
Commentaires sur le revêtement des murs extérieurs	N.A.
Type de porte(s)	À panneaux, Fenestrée
Matériel de la/des porte(s)	Aluminium ou PVC
Type de fenêtres	À carreaux, À guillotine
Matériel des fenêtres	Aluminium ou PVC

Détails architecturaux

Élément(s) en saillie	Auvent(s), Balustrade/Garde-corps, Cheminée(s), Colonne(s), Galerie(s)
Ornement(s)	Arc(s), Évent, Imposte(s) ou vantail(s), Plate-bande
Ancienneté des détails architecturaux	Majoritairement d'origine ou anciens

Particularités architecturales

Témoin d'une spécificité ou d'une technique de construction locale	Maison construite sur un lot étroit d'une largeur type
--	--

Aménagement paysager et bâtiment(s) secondaire(s) ancien(s)

Présence d'un aménagement paysager remarquable ou d'intérêt Non

Présence de bâtiment(s) accessoire(s) Non

AUTHENTICITÉ ET INTÉGRITÉ

Degré d'authenticité Fort

Commentaires ou justification Remplacement de la galerie ancienne (c.1920-1930) en maçonnerie (garde-corps, escalier, colonnes) par un ensemble en bois d'esprit traditionnel. Matériaux contemporains des portes et fenêtres. Disparition après 2009 des arcs en briques au-dessus des fenêtres (hormis celle de l'évent).

Degré d'intégrité Fort

Commentaires ou justification N.A.

PHOTOGRAPHIES

Inventaire 2023-2024



Légende des photos

1. Façade avant, 2. Façade latérale gauche, 3. Façade latérale droite, 4. Détail, 5. Détail

IMAGES D'ARCHIVES

Images anciennes



Sources des images

1. Années 1980, Archives de la ville de Gatineau
2. Années 1900, Archives de la ville de Gatineau
3. 2005, Archives de la ville de Gatineau

BIBLIOGRAPHIE

<p>Sources consultées</p>	<p>Guitard, Michelle. (2018). Le Quartier du Musée : histoire et architecture. Les éditions de l'université d'Ottawa. p.125-128</p> <p>Goad, Charles Edward. (1895-1901). Hull, Quebec [Carte d'assurance-incendie]. (R6990-355-X-E), Bibliothèque et Archives Canada. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2246889?docref=1eVhfyyBK_y-dyjMkjkhMQ</p> <p>Goad, Charles Edward. (1908). Hull & Vicinity, Que [Carte d'assurance-incendie]. (R6990-372-X-E), Bibliothèque et Archives Canada. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2246914?docref=SYcoGkgtt4SjeUPIxdDvA</p> <p>Underwriters' Survey Bureau. (1928). Insurance plan of Hull, Quebec [Carte d'assurance-incendie]. (P600,S4,SS1,D3), Centre d'archives de Québec de BAnQ. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2247045?docref=8S5i_M_ScPs-P4cN54Z2-g</p> <p>Underwriters' Survey Bureau. (1952). Insurance plan of Hull, Quebec [Carte d'assurance-incendie]. (P1000,S2,D4), Centre d'archives de l'Outaouais. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2247012?docref=0C2WCPzUiY2LIEv7CgXIIQ</p> <p>Ville de Gatineau. Dossier documentaire du 163, rue Champlain.</p>
<p>Notes de recherche</p>	<p>Selon les plans d'assurance consultés, le volume pourrait avoir été allongé vers l'arrière avant 1928 et la galerie est présente déjà depuis 1901. L'annexe arrière est aussi d'origine ou très ancienne.</p>

ÉVALUATION DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

<p>Synthèse historique</p>	<p>Cette maison allumette est construite en 1889 au compte du journalier Octave Gratton. Elle remplace une résidence plus ancienne détruite par l'incendie de 1888.</p> <p>Au cours des années 1920-1930, une imposante galerie en brique est construite en façade avant, vraisemblablement en remplacement d'une galerie de bois.</p> <p>En 1995, le rez-de-chaussée est réaménagé afin d'accueillir un atelier de couture.</p> <p>La galerie de brique est remplacée par une galerie de bois dans les années 2000. Entre 2009 et 2012, les arcs en brique situés au-dessus des fenêtres en façade avant sont retirés.</p> <p>L'immeuble comporte aujourd'hui un logement en plus de l'atelier de couture.</p>
<p>Intérêt historique</p>	<p>L'édifice à l'étude se situe dans le sous-secteur du Vieux-Hull. Cette partie du territoire vit une toute première phase de croissance urbaine entre 1845 et 1885. Il se développe surtout grâce à l'implantation d'industries, notamment au-dessus des chutes Chaudière.</p> <p>L'édifice appartient à l'ensemble du quartier du Musée, qui témoigne de l'histoire catholique et francophone de Hull, et qui comprend plusieurs édifices construits avant 1900. Ce site est un des lieux fondateurs pour la communauté francophone catholique de la ville, organisé autour de l'ancienne chapelle des Chantiers. Il s'agit ainsi de l'un des quartiers les plus anciens de Hull, qui est épargné durant l'incendie de 1900, et dont la majorité des édifices sont reconstruits suite à l'incendie de 1888.</p>
<p>Intérêt architectural</p>	<p>Cette maison allumette est assez sobre, mais se démarque par son parement de brique, ainsi que son ouverture avec un arc en mitre dans le pignon</p> <p>Revêtue d'un matériau noble, la brique, elle illustre une attention accrue portée aux détails. La galerie, aujourd'hui en bois, et son auvent ajoutent une prestance à cette demeure.</p>

Intérêt urbain et paysager

L'ensemble du Quartier-du-Musée, auquel l'édifice appartient, présente une diversité architecturale remarquable combinant des édifices résidentiels et institutionnels aux styles variés. Une majorité de résidences bourgeoises aux caractéristiques architecturales diverses prédominent sur le site. L'ensemble est marqué par une cohérence dans les dimensions des résidences, contribuant à son esthétique homogène et son ambiance distinctive.

L'immeuble s'inscrit également dans un alignement de maisons allumettes présentant des similarités formelles et matérielles, renforçant ainsi l'homogénéité de cette section de la rue Champlain et la qualité de son paysage urbain.

GRILLE D'ÉVALUATION

Intérêt historique : ancienneté	Construit entre 1854 et 1900. (+3)
Intérêt historique : contexte de construction	Représentativité par rapport à la phase historique de peuplement du secteur ou lien avec un phénomène historique spécifique (+1)
Sous-total intérêt historique	4
Intérêt architectural : qualité de la composition	Qualité de la composition architecturale (+1), Qualité de la matérialité : matériaux nobles ou traditionnels (+1)
Intérêt architectural : rareté	Non (0)
Intérêt architectural : association à un concepteur réputé	Non (0)
Sous-total intérêt architectural	2
Intérêt paysager et urbanistique : point de repère	Non (0)
Intérêt paysager et urbanistique : ensemble ou regroupement d'intérêt	Ensemble homogène et d'intérêt élevé (+3)
Intérêt paysager et urbanistique : présence d'éléments particuliers d'intérêt sur la propriété	Non (0)
Intérêt paysager et urbanistique : degré d'intégrité du site	Fort (+4)
Sous-total intérêt paysager et urbanistique	7
État physique général	Bon état apparent (+2)
Sous-total état physique	2
Modifications visibles	Intervention mineure harmonieuse (+1)
Sous-total modifications	1

POINTAGE TOTAL

Pointage total obtenu	16
Niveau d'intérêt patrimonial	Fort
Légende	Exceptionnel (24-27); Supérieur (19-23); Fort (13-18); Moyen (7-12); Faible (0-6).

2.4 Cimetières

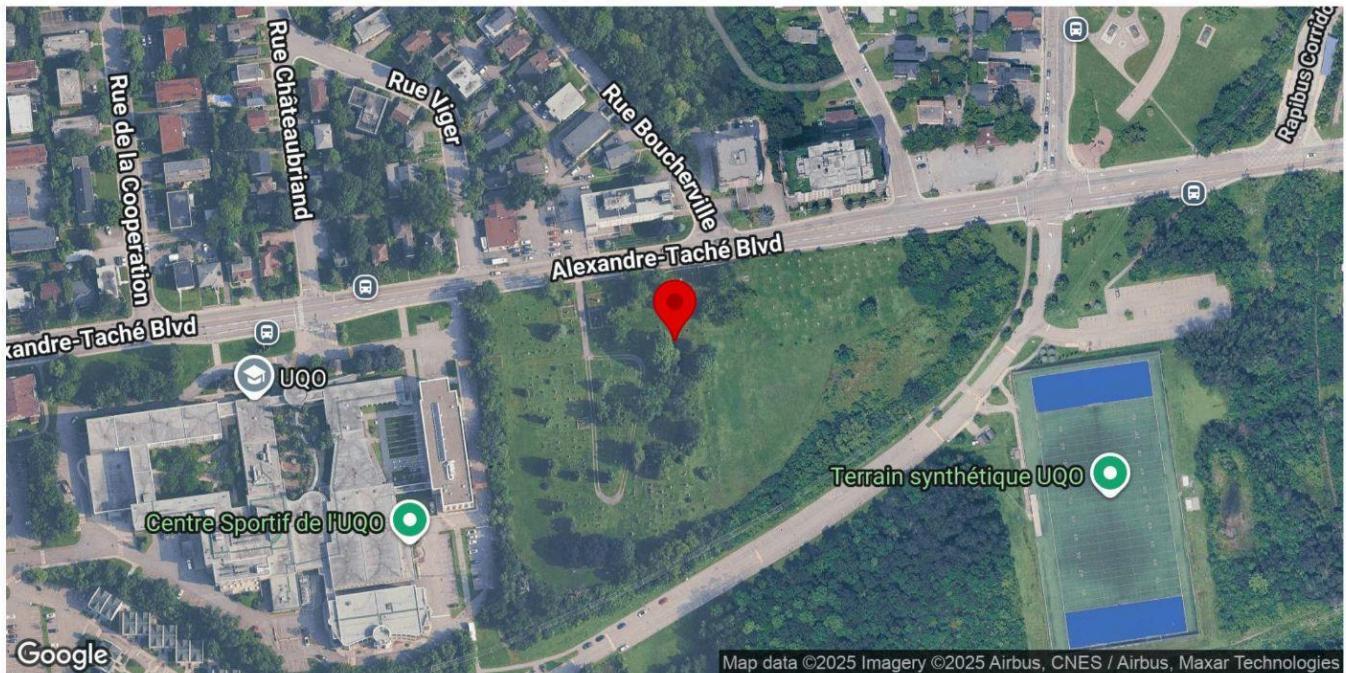
La fiche des cimetières, dont un exemple est présenté dans les pages suivantes, est organisée comme suit :

6. **Les renseignements généraux** contiennent des informations de base comme le numéro séquentiel unique du bâtiment, la date d'évaluation, l'adresse, l'année de construction, le statut de protection et les caractéristiques contextuelles (appartenance à un ensemble, relation avec un noyau villageois, tradition religieuse et lieu de culte associé).
7. **Implantations et caractéristiques architecturales** : Cette partie de la fiche fait état du nombre de monuments et de leurs caractéristiques physiques générales (implantation et alignement, présence de lots familiaux, traitements distinctifs). Elle décrit également l'aménagement paysager du cimetière et d'autres composantes d'intérêt qui peuvent s'y trouver (couvert végétal, entrée ornementée, bâtiments anciens d'intérêt).
8. **Authenticité et intégrité** : Cette partie évalue le degré d'authenticité et d'intégrité du bien, en fournissant des commentaires ou justification si besoin.
9. **Sources documentaires** : Il s'agit des photographies de l'inventaire réalisées entre 2023 et 2025 ainsi que les images d'archives présentant le bâtiment. Les photographies d'archives permettent de démontrer l'évolution du cimetière au cours de son histoire, ainsi que de statuer sur son niveau d'authenticité lors de la phase d'évaluation.
10. **Évaluation de l'intérêt patrimonial** : Cette section présente les énoncés d'intérêt patrimonial ainsi que la grille d'évaluation.

Inventaire du patrimoine bâti traditionnel



265 ALEXANDRE-TACHE



Map data ©2025 Imagery ©2025 Airbus, CNES / Airbus, Maxar Technologies

INFORMATION INVENTAIRE

Numéro séquentiel unique	H-S6-190-ALE
Date de mise à jour	07-11-2024
Fiche remplie par	Victoire Devauchelle

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Adresse principale	265 ALEXANDRE-TACHE
Adresse secondaire	N.A.
Matricule	6431-66-0677-0-000-0000
Secteur	Hull
Sous-secteur	Boulevard Alexandre Taché (Chemin d'Aylmer)
Secteur administratif	Jean-Dallaire
Dénomination	Cimetière Saint-James
Fonction d'origine	Institutionnelle
Fonction actuelle	Institutionnelle
Type de bâtiment institutionnel	Cimetière
Type de cimetière	Paroissial
Paroisse ou église attitrée	Saint-James
Tradition religieuse	Protestante
État du lieu	Non-actif
Année d'aménagement	1820
Source de l'année de construction	Source primaire ou secondaire
Architecte(s)	N.A.

STATUT DE PROTECTION OU DESIGNATION

Statut de protection ou designation	Citation : site patrimonial cité (cimetière Saint-James)
Année d'attribution	2011
Autorité	Ville de Gatineau

CARACTÉRISTIQUES CONTEXTUELLES

Qualité de point de repère	Oui
Commentaires	Le cimetière Saint-James forme un point de repère le long du boulevard Alexandre Taché.
Appartenance à un ensemble ou à un alignement urbain d'intérêt	Non

Relation avec le lieu de culte ou le noyau villageois

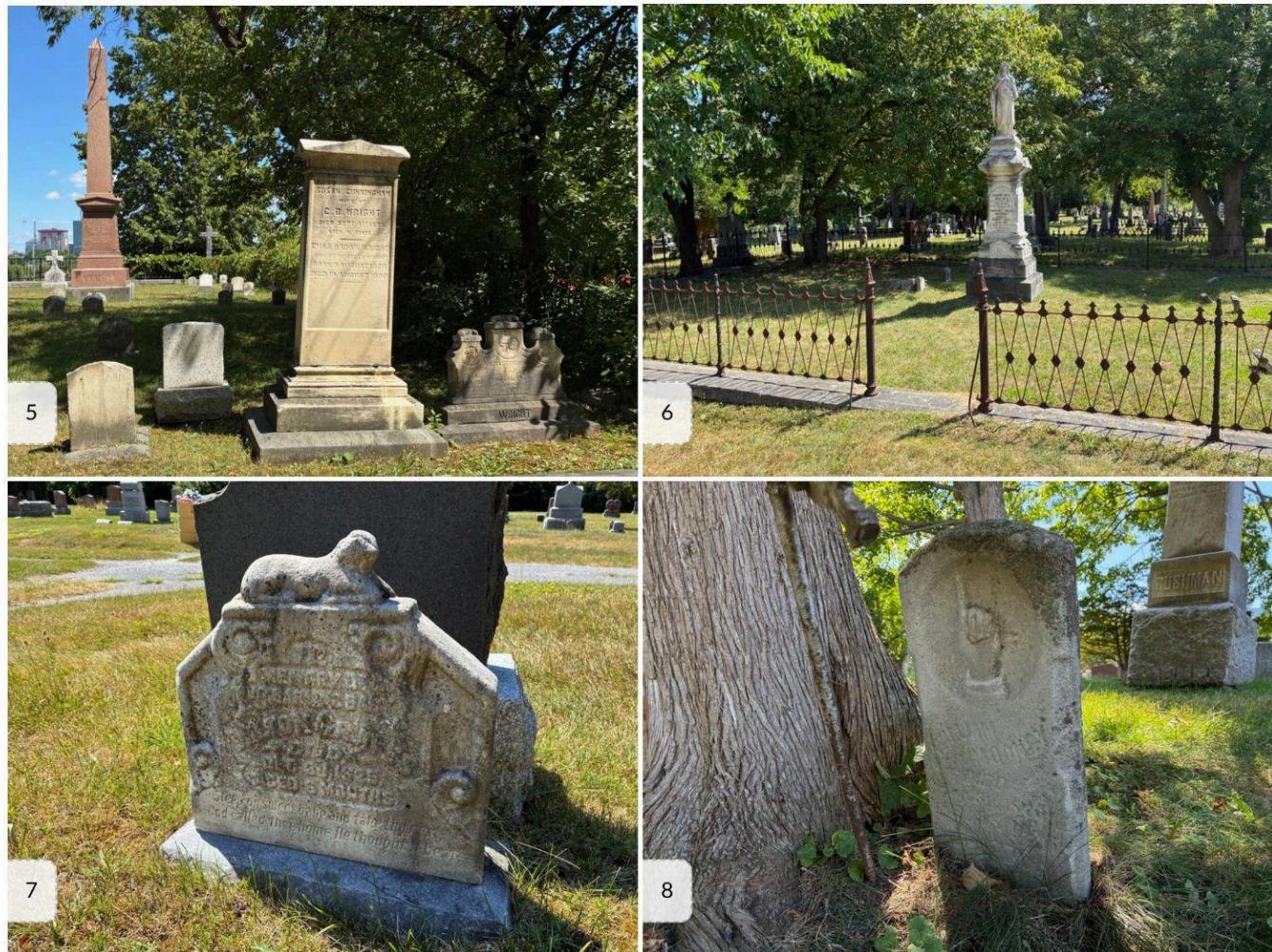
Éloigné du lieu de culte.

IMPLANTATIONS ET CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**Nombre de monuments** 757**Justification** Estimé**Nombre de personnes inhumées** 1000**Justification** Estimé**Monuments et œuvres d'art d'intérêt****Alignment des monuments** Irrégulier**Présence d'un calvaire ou d'une croix** Non**Présence de lots pour un groupe significatif** Non**Présence de lots familiaux délimités de manière distinctive** Oui**Justification** Clotûres et fer forgé et murets en pierre**Présence de monuments de forme ou au traitement distinctif** Oui**Justification** Présence de monuments ornementés surmontés d'une croix, d'une urne, d'un agneau, etc. Plusieurs monument en obélisque.**Aménagement paysager et autres composantes d'intérêt sur la propriété****Présence d'une clôture, d'un muret ou d'un portail d'entrée** Oui**Description** Clôture contemporaine en métal.**Présence d'allées piétonnes ou véhiculaires** Oui**Nature du couvert végétal** Moyen : présence d'arbres à l'intérieur et autour du cimetière**Bâtiment(s) ancien(s) d'intérêt** N.A.**AUTHENTICITÉ ET INTÉGRITÉ****Degré d'authenticité** Fort**Commentaires ou justification** N.A.**Degré d'intégrité** Fort**Commentaires ou justification** Certains monuments présentent néanmoins des signes de détérioration.

PHOTOGRAPHIES

Inventaire 2023-2024



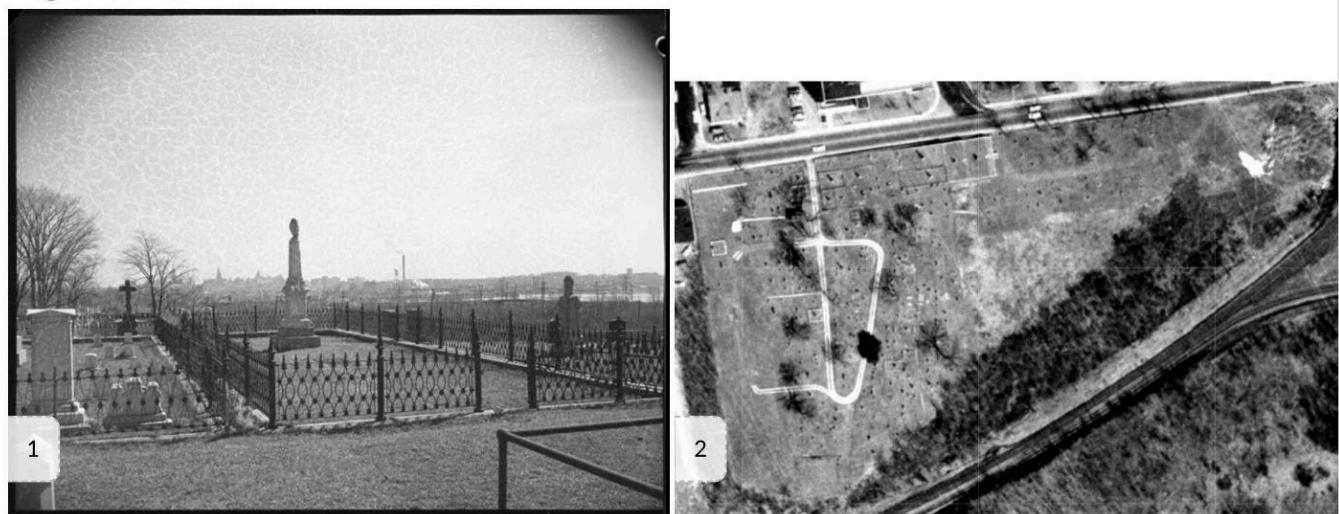


Légende des photos

1-2. Vues aériennes, 3-4-5-6-7-8. Monuments funéraires anciens

IMAGES D'ARCHIVES

Images anciennes



Sources des images

1. 1956, Monument de Nicholas Sparks, Archives de la ville d'Ottawa
2. 1965, Geomaps Ottawa

BIBLIOGRAPHIE

Sources consultées

- Aldred, Diane. (1994). *The Aylmer Road : an illustrated history*. Association du patrimoine d'Aylmer.
- Brault, Lucien. (1950). Hull, 1800-1950. Les éditions de l'université d'Ottawa. <https://archive.org/details/hull180019500000brau/page/n7/mode/2up>
- Cimetière St-James. <https://www.cimetierestjames.ca/>
- Fournier, Rodolphe. (1982). Lieux et monuments historiques de l'ouest du Québec et d'Ottawa. Éditions Paulines.
- Ministère de la Culture et des Communication. Cimetière de Saint-James. Répertoire du patrimoine culturel du Québec. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=181308&type=bien>
- Nicholas Sparks grave at James Cemetery, Aylmer Road. (1956). The City of Ottawa Archives (A2012-1038-CA037823). http://ottawa.minisinc.com/ottawa/scripts/mwimain.dll?get&file=%5bottawa_web%5dNewOPAC\search-fr.html#/145/DESCRIPTION_V/WEB_DETAIL_DESC_FR/SISN%20203645?SESSIONSEARCH
- Prévost, Michel. (2019, 1 octobre). Promenade dans le temps - L'histoire du cimetière de Saint-James de Hull. Youtube. https://www.youtube.com/watch?v=QcFBMubkgO8&list=PLTg5Fx416j8VjEB8hbF9AaxUURrBVJ_6d&index=23
- St-James. Les cimetières du Québec. <https://www.cimetieresduquebec.ca/outaouais/gatineau-hull-st-james/photos/#1>

Notes de recherche

N.A.

ÉVALUATION DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Synthèse historique

Le cimetière Saint-James, qui est d'abord nommé «cimetière de l'est», est aménagé vers 1820. Dans les années suivantes, il est rattaché à la paroisse anglicane Saint-James, fondée en 1823. Cette église donne ensuite son nom au cimetière. Pendant plusieurs années, la paroisse dessert les communautés des deux rives de la rivière des Outaouais, et plusieurs résidents anglicans de Hull et de Bytown (aujourd'hui Ottawa) sont enterrés en ces lieux. Quelques habitants anglophones d'autres confessions religieuses semblent également y avoir été inhumés. Le cimetière demeure la propriété de l'église Saint-James jusqu'à la dissolution de la paroisse en 2007. Il est depuis administré par un organisme à but non lucratif, qui est relié à l'Université du Québec en Outaouais. Il est possiblement inactif depuis 2007, mais les recherches réalisées ne permettent pas de le confirmer. En 2011, il est cité en tant que site patrimonial par la Ville de Gatineau. En 2017, un muret de pierre est érigé en bordure d'une section du terrain qui longe le boulevard Alexandre-Taché. Une nouvelle clôture métallique est également ajoutée à la même période.

Intérêt historique

Le cimetière est construit du côté sud du boulevard Alexandre-Taché, qui correspond à la section du chemin d'Aylmer du côté de Hull. Il s'agit d'un lieu de passage historiquement lié aux transports de marchandises entre Hull et Aylmer.

Le cimetière est originellement associé à la paroisse anglicane Saint-James, dont l'église, aujourd'hui désacralisée, est située sur la promenade du Portage. Cette paroisse est la première en Outaouais avec un ministre résident, et est intrinsèquement liée aux pionniers de Hull et au développement de la ville de Hull au 19e siècle.

Le cimetière est éloigné du lieu de culte qui lui est associé, ainsi que du centre urbain, ce qui est commun pour les cimetières protestants.

Le cimetière est l'un des plus anciens de Gatineau et de l'Outaouais. Il comprend des pierres tombales anciennes, qui remontent aux premiers temps de la colonisation du territoire.

On retrouve en ces lieux les tombes de nombreuses personnalités historiques de Hull, dont son fondateur : Philemon Wright, ainsi que sa femme Abigail Wyman et leurs descendants. On y trouve également la tombe de Nicholas Sparks, le fondateur d'Ottawa, qui repose sur un lot voisin de celui de P. Wright. D'autres monuments funéraires de personnalités marquantes de l'histoire de l'Outaouais et d'Ottawa s'y trouvent également, dont celui de Robert Bell, propriétaire du journal l'Ottawa Citizen, de Lyman Perkins, un important industriel de la région, de David Moore, un riche patron de l'industrie du bois et de Christopher Columbus Brigham, troisième maire de Hull. Un monument maçonnique est également érigé en l'honneur de E. B. Eddy.

L'organisation sociale du cimetière est par ailleurs inspirée de l'organisation sociale du monde des vivants. Ainsi, une hiérarchie s'y est établie et les monuments les plus visibles et les plus distinctifs sont ceux des membres aisés.

Le cimetière Saint-James constitue ainsi un témoin privilégié des pratiques funéraires des 19e et 20e siècles.

Intérêt architectural ou artistique

Le cimetière comprend de nombreuses stèles et monuments funéraires, dont plusieurs présentent un intérêt artistique. Plusieurs d'entre eux sont ornés de symboles ou d'éléments commémoratifs distinctifs.

Plusieurs monuments, notamment ceux des personnalités et familles importantes, se distinguent par la présence de clôture en fer forgé ou de murets en pierre fermant le lot. Cette caractéristique donne une certaine distinction au monument et confère un prestige à la personne ou à la famille qui y est inhumée.

Intérêt urbain et paysager

Le cimetière constitue un point de repère le long du boulevard Alexandre-Taché.

Dans la section la plus ancienne, la présence d'allées sinuées et d'arbres matures, ainsi que la disposition irrégulière des tombes confère au cimetière le statut de cimetière-jardin.

Par contre, la partie est du cimetière, plus récente, est moins végétalisée et se distingue par son alignement régulier de tombes et son absence de chemin.

Le site témoigne ainsi des différentes formes d'aménagement et de son évolution au fil du temps.

GRILLE D'ÉVALUATION**Intérêt historique du cimetière : ancienneté**

Le cimetière a été créé au plus tard en 1854 (début de la période industrielle). (+3)

Intérêt historique : contexte de création

Association à une période de développement du territoire (+1), Est lié à un personnage, un groupe, ou une famille significative (+1)

Intérêt historique : monuments et tombes

Concentration de monuments funéraires portant une valeur d'ancienneté pour la localité (+1), Présence de tombes de personnalités historiques connus et/ou relation avec une famille de pionniers ou d'importance historique (+1)

Intérêt historique : rareté

Oui (+1)

Pointage intérêt historique	8
Intérêt artistique ou architectural	Concentration de monuments funéraires d'intérêt artistique ou architectural (+1), Présence d'un monument non conventionnel (+1), Présence de clôtures et murets autour des tombes ou des lots (+1)
Pointage intérêt artistique ou architectural	3
Intérêt paysager et urbanistique : point de repère	Oui (+1)
Intérêt paysager et urbanistique : relation avec un noyau villageois, institutionnel ou religieux	Aucun
Intérêt paysager et urbanistique : présence d'éléments particuliers d'intérêt sur la propriété	Présence d'un élément qui clôture ou qui marque l'accès au cimetière ou ses limites (+1), Présence d'allées et de chemins aménagés (+1), Arbres, bosquets ou aménagements paysagers qui participent à la définition d'un cadre naturel remarquable (+1)
Pointage intérêt paysager et urbanistique	4
État physique général	Fort (+2)
Modifications visibles	Intervention minimale (+2)
Pointage état physique et modifications	4

POINTAGE TOTAL

Pointage total	19
Niveau d'intérêt patrimonial du cimetière	Supérieur
Légende	Exceptionnel (24-26); Supérieur (19-23); Fort (13-18); Moyen (7-12); Faible (0-6).

2.5 Croix commémoratives

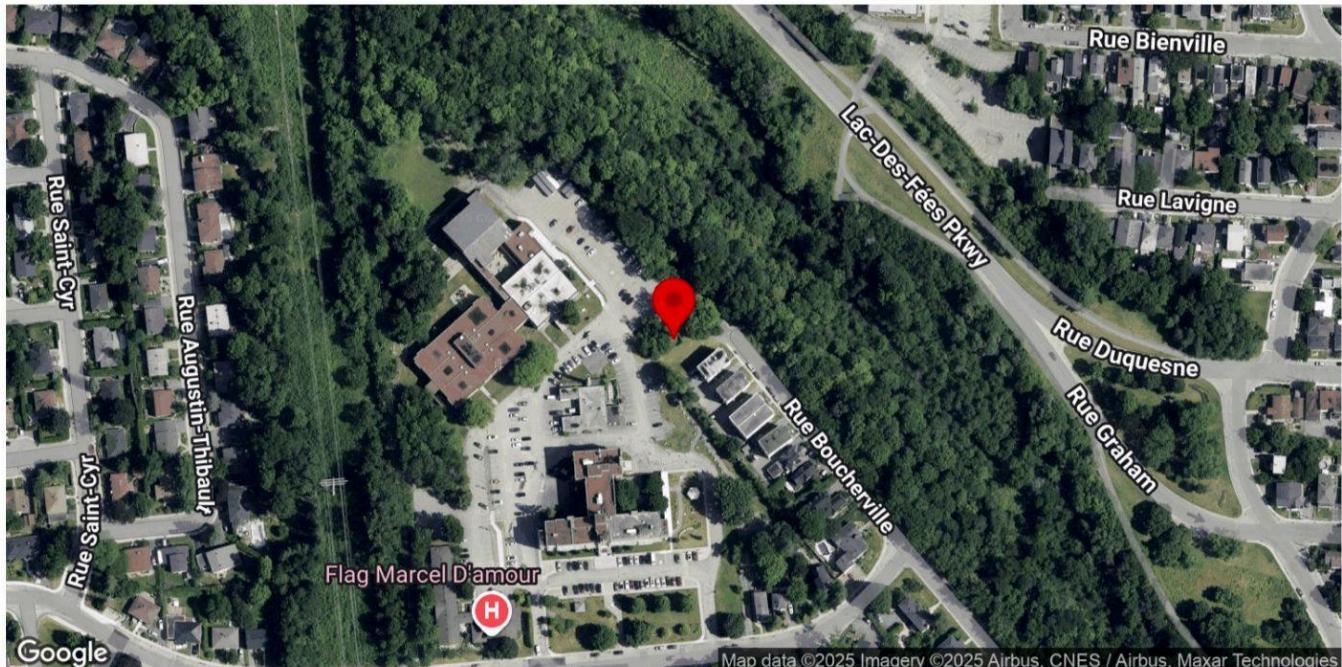
La fiche des croix commémoratives, dont un exemple est présenté dans les pages suivantes, est organisée comme suit :

11. **Les renseignements généraux** contiennent des informations de base comme le numéro séquentiel unique du bâtiment, la date d'évaluation, l'adresse, l'année de construction, le statut de protection et les caractéristiques contextuelles (type de croix, appartenance à un ensemble, qualité de point de repère, immeubles associés).
12. **Implantations et caractéristiques architecturales** : Cette partie de la fiche contient des informations sur les matériaux et le type d'implantation de la croix ainsi que sur la présence d'aménagement paysager ou bâtiments secondaires anciens.
13. **Authenticité et intégrité** : Cette partie évalue le degré d'authenticité et d'intégrité du bien, en fournissant des commentaires ou justification si besoin.
14. **Sources documentaires** : Il s'agit des photographies de l'inventaire réalisées entre 2023 et 2025 ainsi que les images d'archives présentant le bâtiment. Les photographies d'archives permettent de démontrer l'évolution du bien au cours de son histoire, ainsi que de statuer sur son niveau d'authenticité.
15. **Synthèse historique** : Cette section présente l'historique du bien.

Inventaire du patrimoine bâti traditionnel



0 BOUCHERVILLE



INFORMATION INVENTAIRE

Numéro séquentiel unique	H-S5-83-BOU
Date de mise à jour	22-11-2024
Fiche remplie par	Victoire Devauchelle

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Adresse principale	0 BOUCHERVILLE
Adresse secondaire	N.A.
Matricule	6432-30-0981-0-000-0000
Secteur	Hull
Sous-secteur	Wrightville
Secteur administratif	Val-Tétreau
Dénomination	N.A.
Fonction d'origine	Institutionnelle
Fonction actuelle	Institutionnelle
Type de bâtiment institutionnel	Croix de chemin
Type de croix de chemin	Croix de Dozulé
Année de construction	1950
Source de l'année de construction	Source primaire ou secondaire
Architecte(s)	N.A.

STATUT DE PROTECTION OU DESIGNATION

Statut de protection ou designation	Aucune
-------------------------------------	--------

CARACTÉRISTIQUES CONTEXTUELLES

Qualité de point de repère	Oui
Commentaires	Point de repère dans le quartier Saint-Jean-Bosco
Appartenance à un ensemble ou à un alignement urbain d'intérêt	Non

IMPLANTATIONS ET CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

Implantation

Type de trame	Urbaine organique
Orientation par rapport à la voie	Parallèle à la rue
Type d'implantation	Isolé
Position sur le lot	En bordure de rue

Composantes de la croix de chemin

Matérialité	Métal (fer, acier ou aluminium)
Personnages associés	Aucun
Socle ou clôture	Oui
Description	large socle en béton
Ornement(s)	Aucun

Aménagement paysager et bâtiment(s) secondaire(s) ancien(s)

Présence d'un aménagement paysager remarquable ou d'intérêt	Non
Présence de bâtiment(s) accessoire(s)	Non

AUTHENTICITÉ ET INTÉGRITÉ

Degré d'authenticité	Fort
Commentaires ou justification	N.A.
Degré d'intégrité	Fort
Commentaires ou justification	N.A.

PHOTOGRAPHIES

Inventaire 2023-2024

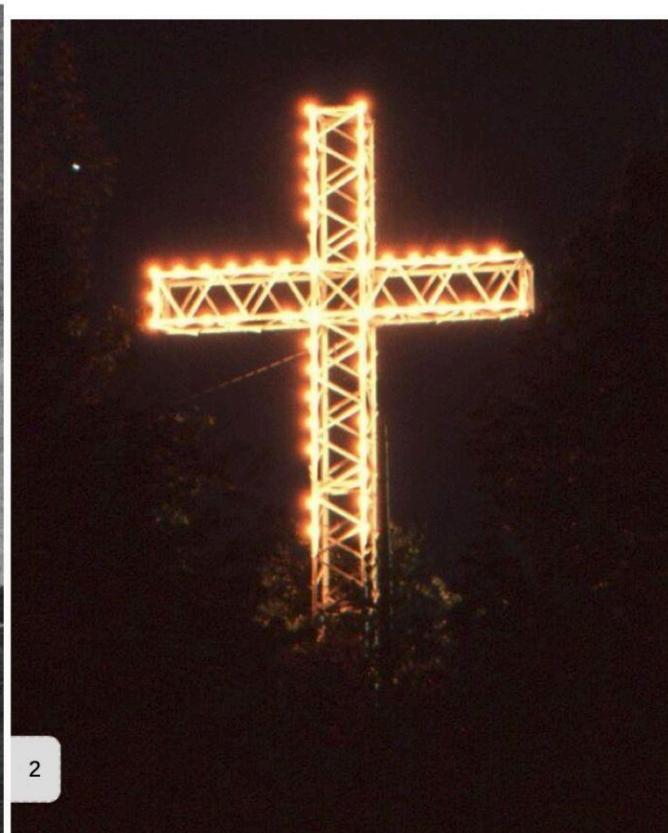


Légende des photos

1. Façade avant, 2-3. Façade arrière, 4. Détail

IMAGES D'ARCHIVES

Images anciennes



Sources des images

1. 1950, Le Droit (20 juin 1959)
2. années 1980, Archives de la Ville de Gatineau
3. 2019, Ville de Gatineau

BIBLIOGRAPHIE

Sources consultées

- Bénédiction de la croix lumineuse, hier soir. (1950, 26 juin). Le Droit (vol. vol. 38, no 147). p. 4. https://diffusion.banq.qc.ca/pdfjs-3.10.111-dist_banq/web/pdf.php/m7-fnh47kw3LGxpLplp_Xw.pdf
- Dossier documentaire. Ville de Gatineau.
- La Croix lumineuse de Hull demeure un symbole de foi et de patriotisme. (1959, 20 juin). Le Droit. p.13. https://diffusion.banq.qc.ca/pdfjs-3.10.111-dist_banq/web/pdf.php/mVb6PztvLcqWPe2NKS1kIQ.pdf
- La croix lumineuse de Hull fait peau neuve. (1989, 8 novembre). Le régional (vol. 23, no 45). p. 11. https://diffusion.banq.qc.ca/pdfjs-3.10.111-dist_banq/web/pdf.php/cXbGU6ieXvCDy89MjPgWnA.pdf
- Lafleur, Gaston R. (1996). Val Tétreau (1806-1990) : il est bon pour des frères de vivre ensemble. G. R. Lafleur.
- Michaud, Ida. (1995). Jalons d'histoire : historique de la paroisse Saint-Jean-Bosco de Hull, 1945-1995. Paroisse Saint-Jean-Bosco de Hull.

Notes de recherche

N.A.

SYNTHÈSE HISTORIQUE

Description

La croix lumineuse sise à l'extrémité nord de la rue Boucherville est érigée en 1950 par la Société Saint-Jean-Baptiste. Elle est construite à l'occasion des fêtes du 150e anniversaire de la ville de Hull. Elle est bénite peu après sa construction.

En 1990, la croix est rénovée et un nouveau système d'éclairage est installé.

En 1995, la croix est surélevée de plus de 9 mètres sur un socle en béton armé, afin qu'elle soit à nouveau visible, malgré les arbres qui l'entourent.

2.6 Méthode d'évaluation

2.6.1 Immeubles

La méthode d'évaluation est celle de l'analyse par les valeurs. En effet, la *Loi sur le patrimoine culturel* prévoit que l'intérêt patrimonial d'un objet, d'un document ou d'un ensemble peut reposer sur un certain nombre de valeurs patrimoniales : archéologique, artistique, emblématique, ethnologique, historique, scientifique, sociale ou technologique. Une valeur patrimoniale attribuée à un bien est un élément important à connaître, à protéger et à mettre en valeur.

La grille d'analyse a été produite sur mesure à partir d'un gabarit préliminaire produit par la Ville de Gatineau, puis ajustée par l'équipe de travail Passerelles. Elle est organisée en quatre parties, détaillant chacune : l'intérêt historique, l'intérêt architectural, l'intérêt urbain et paysager, le degré d'authenticité et d'intégrité.

L'évaluation se base sur une méthode quantitative, à la demande de la ville. En effet, elle permet d'établir de façon concrète, à l'aide de points, la distinction entre les niveaux d'intérêts patrimoniaux déterminés. De cette manière, il est possible de nuancer et de démontrer, par exemple, qu'un immeuble moyen est proche du niveau fort. Ce pointage précis peut également évoluer au fil du temps et faire changer le niveau d'intérêt patrimonial d'un bien. Par exemple, si l'immeuble a déjà perdu des points parce que son revêtement est remplacé par un parement non traditionnel, il n'en perdra pas nécessairement davantage si le revêtement est à nouveau modifié. De la même manière, un immeuble pourrait gagner des points si un revêtement traditionnel ou que des fenêtres en bois sont installées.

Intérêt historique

L'intérêt historique est évalué d'abord à travers l'ancienneté du bien. Celle-ci est examinée selon cinq périodes marquant l'histoire locale, allant de l'arrivée d'E.B. Eddy en Outaouais (1854) au début du déclin industriel (1951), les constructions les plus anciennes étant les plus valorisées. Les périodes de temps, d'abord élaborées pour le secteur de Hull, se sont également révélées appropriées pour les autres secteurs.

D'autre part, le contexte de construction est évalué selon cinq critères :

- la représentativité par rapport à la phase historique de peuplement du secteur ou lien avec un phénomène historique spécifique, par exemple les immeubles résidentiels aux caractéristiques architecturales typique de sa période de construction ;
- l'association à un fait historique ;
- l'association à une personnalité ou groupe significatif ;
- et le rôle dans le développement du secteur, par exemple un bâtiment qui aurait eu une fonction particulière (autre que résidentielle) et qui aurait eu un rôle particulier pour la population. Par exemple : un presbytère, une manufacture, etc.

Le niveau d'intérêt patrimonial augmente en fonction du nombre de critères remplis, assurant une hiérarchisation adaptée et cohérente.

Intérêt historique	Maximum : 8 POINTS
Ancienneté	
L'immeuble a été construit au plus tard en 1854.	4 POINTS
L'immeuble a été construit entre 1854 et 1900.	3 POINTS
L'immeuble a été construit entre 1901 et 1929.	2 POINTS

L'immeuble a été construit entre 1930 et 1951.	1 POINT
L'immeuble a été construit après 1951.	0 POINT
Contexte de construction	
Représentativité par rapport à la phase historique de peuplement du secteur ou lien avec un phénomène historique spécifique	1 POINT
Associé à un fait historique	1 POINT
Associé à un personnage ou un groupe significatif	1 POINT
Rôle important dans le développement du sous-secteur	1 POINT

Intérêt architectural

La méthode d'évaluation de l'intérêt architectural des immeubles repose sur trois critères principaux :

- la qualité de la composition ;
- la rareté ;
- et l'association à un concepteur réputé.

La qualité de la composition est appréciée en fonction de plusieurs aspects, incluant la composition architecturale (façade, volumétrie, plan), la qualité des matériaux (rares, nobles ou traditionnels) ainsi que la richesse et la finesse de l'ornementation. L'analyse prend aussi en considération les immeubles d'aspect sobre, mais représentatifs de leur époque et/ou d'une typologie modeste.

Ce critère s'applique pour les immeubles rénovés qui ne se démarquent plus par la présence d'un matériau traditionnel, ou bien pour un immeuble relativement simple tel qu'une maison allumette recouverte de crépi.

La rareté est évaluée par la singularité de la typologie, du style architectural de l'immeuble ou bien de ses composantes, ce qui permet d'identifier des exemples uniques ou peu fréquents.

Enfin, l'association à un concepteur réputé valorise les immeubles conçus par des architectes ou concepteurs reconnus pour leur influence ou leurs réalisations marquantes.

Intérêt architectural	Maximum : 6 POINTS
Qualité de la composition architecturale	
Qualité de la composition architecturale	1 POINT
Qualité de la matérialité : matériaux rares	1 POINT
Qualité de la matérialité : matériaux nobles ou traditionnels	1 POINT
Qualité de l'ornementation	1 POINT
L'immeuble d'aspect relativement mais représentatif de son époque et/ou d'une typologie modeste.	1 POINT
L'immeuble est d'un niveau inférieur à la moyenne au niveau de la qualité de sa composition architecturale, ou de sa matérialité.	0 POINT
Rareté	
Oui (par rapport à sa typologie ou son style architectural)	1 POINT

Non	0 POINT
Association à un concepteur réputé	
Oui	1 POINT
Non	0 POINT

Intérêt urbain et paysager

La méthode d'évaluation de l'intérêt urbain et paysager des immeubles repose sur trois critères principaux :

- la qualité de point de repère ;
- l'appartenance à un ensemble ou milieu d'intérêt particulier ;
- et le degré d'intégrité du site.

Un immeuble qui constitue un point de repère se démarque dans son environnement par rapport à son implantation (retrait important par rapport à la rue ou par rapport aux autres immeubles) ou encore par ses composantes particulières (volumétrie ou hauteur imposante, matériaux de revêtements, etc.).

L'appartenance à un ensemble ou milieu d'intérêt particulier comprend deux niveaux d'évaluation. Le niveau le plus fort concerne les ensembles homogènes et d'intérêt élevé, tels que les sites patrimoniaux et les ensembles institutionnels ou industriels. Le niveau moyen regroupe les ensembles d'intérêt moyen, les regroupements d'intérêt de voisins immédiats, et les ensembles d'immeubles anciens moins homogènes (du fait que plusieurs d'entre-eux aient été altérés, ou qu'il y ait eu plusieurs insertions urbaines sans intérêt entre les immeubles anciens).

La présence d'éléments particuliers sur la propriété, tels qu'un couvert végétal ancien ou mature qui participe à l'intérêt des lieux, des murets de pierre, des clôtures en fer forgé ou des œuvres d'art, contribue également à l'intérêt du site si ces éléments enrichissent l'identité du lieu.

Le degré d'intégrité du site est évalué selon trois niveaux. Il est jugé fort si l'immeuble est toujours sur son site d'origine, sans changements significatifs. Il est considéré comme moyen si l'immeuble a été déplacé ou si son terrain a été partiellement morcelé, tout en conservant une cohérence avec son environnement d'époque. Enfin, l'intégrité est qualifiée de faible si l'immeuble a été déplacé dans un environnement incohérent ou si le morcellement du terrain compromet sa mise en valeur, par exemple lorsque la façade principale ne donne plus sur une rue.

Intérêt urbain et paysager		Maximum : 9 POINTS
Qualité de point de repère		
Oui		1 POINT
Non		0 POINT
Fait partie d'un ensemble ou d'un milieu d'intérêt particulier		
Ensemble homogène et d'intérêt élevé		3 POINTS
Ensemble d'intérêt moyen ou forme un regroupement d'intérêt avec ses voisins immédiats		1 POINT
Aucun		0 POINT
Présence d'éléments particuliers d'intérêt sur la propriété		
Oui		1 POINT
Non		0 POINT

Degré d'intégrité du site	
Fort	4 POINTS
Moyen	3 POINTS
Faible	0 POINT

Authenticité et intégrité

Notre méthode d'évaluation de l'authenticité et de l'intégrité d'un immeuble repose sur deux aspects : le niveau de modification et l'état physique.

Le niveau de modification est regroupé selon deux critères principaux : l'importance de l'intervention (majeure ou mineure) et son harmonie avec l'architecture d'origine (harmonieuse ou non). L'objectif est de juger de l'impact des modifications faites sur l'immeuble depuis sa construction et à quel point elles permettent encore aujourd'hui de percevoir son caractère patrimonial.

Interventions mineures

- Intervention minimale : L'intervention préserve le caractère patrimonial du bien tout en maintenant ses composantes d'origine. Elle se manifeste par des actions limitées qui n'altèrent pas l'intégrité de l'immeuble. Cela inclut l'entretien et la préservation des composantes d'origine, garantissant leur conservation à long terme. Le revêtement extérieur des structures présentes demeure d'origine, ou a été restauré à l'identique, reflétant les matériaux et l'apparence historique du lieu. De plus, les éléments caractéristiques d'origine, tels que les monuments, les aménagements ou les structures marquantes, sont pérennisés et entretenus de manière à préserver leur authenticité et leur valeur esthétique ou symbolique.
- Intervention mineure harmonieuse : Les modifications sont mineures et respectent l'état d'origine. Il peut s'agir du remplacement de portes ou fenêtres sans altération de leur forme ou emplacement, ou bien de la conservation d'au moins une composante d'origine importante (parement, ornements, ouvertures).
- Intervention mineure non-harmonieuse : Les modifications altèrent l'apparence d'origine. Cela inclut des changements de portes, fenêtres ou revêtements sans respect des matériaux initiaux, avec la perte éventuelle d'éléments décoratifs (ornementation, chambranles, etc.). La modification du revêtement extérieur, par exemple par un matériau contemporain qui rappelle ou non celui d'origine, entraîne généralement ce pointage.

Interventions majeures

- Intervention majeure harmonieuse : Des transformations importantes, telles que l'agrandissement, l'élargissement des ouvertures, ou le remplacement du revêtement extérieur par un matériau contemporain qui ne rappelle pas celui d'origine peuvent être réalisées tout en conservant une certaine cohérence avec l'architecture d'origine. Cependant, ces interventions peuvent entraîner la perte d'éléments caractéristiques majeurs.
- Intervention majeure non-harmonieuse : Les modifications sont en rupture avec les caractéristiques dominantes du bâtiment et de son environnement. Elles peuvent inclure des changements de la forme du toit, du volume, ou de l'organisation des ouvertures, ainsi que des agrandissements ou démolitions partielles compromettant l'intégrité du bâtiment.

L'état physique de l'immeuble est également évalué. Ici, l'objectif est de déterminer si l'état de détérioration de l'immeuble est à un niveau d'avancement tel qu'il n'est plus possible de sauvegarder ce dernier.

Un état bon signifie qu'aucune déficience visible n'est présente et qu'aucune intervention n'est requise. Un état moyen indique que des travaux d'entretien ou de réparation mineure pourraient être nécessaires. Un état faible se caractérise par un mauvais état généralisé, avec plusieurs composantes présentant des détériorations avancées.

Authenticité et intégrité		Maximum : 4 POINTS
Niveau de modification		
Intervention minimale		2 POINTS
Intervention mineure harmonieuse		1 POINT
Intervention mineure non-harmonieuse		0 POINT
Intervention majeure harmonieuse		-1 POINT
Intervention majeure non-harmonieuse		-2 POINTS
État physique		
Bon		2 POINTS
Moyen		1 POINT
Faible		0 POINT

Niveau d'intérêt patrimonial

Le niveau d'intérêt patrimonial d'un immeuble est estimé en fonction de la somme des critères évalués. Cette évaluation se décline en cinq catégories : Exceptionnel, Supérieur, Fort, Moyen, Faible.

Niveau d'intérêt patrimonial		Maximum : 27 POINTS
Exceptionnel		24 à 27 POINTS
Supérieur		19 à 23 POINTS
Fort		13 à 18 POINTS
Moyen		7 à 12 POINTS
Faible		0 à 6 POINTS

1. Exceptionnel :
Bâtiment emblématique à l'échelle locale, régionale ou nationale. Représente un jalon essentiel de l'histoire et possède des qualités architecturales supérieures. État de conservation exemplaire avec une intervention minimale.
2. Supérieur :
Bâtiment d'importance reconnue, illustrant de façon marquante une époque, un style architectural ou un événement significatif. Intervention minimales et harmonieuses permettant de conserver la majorité des éléments d'origine.
3. Fort :
Bâtiment notable pour ses caractéristiques architecturales ou historiques, avec une importance historique à l'échelle locale seulement. Bon état de conservation, interventions pouvant être majeures mais demeurant harmonieuses.
4. Moyen :

Bâtiment présentant des qualités d'intérêt patrimonial modérées. Contribue au caractère historique d'un ensemble ou d'un quartier. Il peut s'agir d'un immeuble sobre qui ne se démarque pas de la masse, ou qui a été construit plus récemment. Interventions majeures et parfois non-harmonieuses.

5. Faible :

Bâtiment ayant un intérêt limité, souvent altéré ou partiellement transformé. Peut avoir une valeur contextuelle sans éléments exceptionnels. Interventions majeures et composantes d'origines majoritairement disparues.



↑ Bâtiment d'intérêt patrimonial exceptionnel
Auberge Symmes, 1, rue Front (Aylmer)



↑ Bâtiment d'intérêt patrimonial supérieur
La Fonderie, 211, rue Montcalm (Hull)



↑ Bâtiment d'intérêt patrimonial fort
Édifice McCallum et Lahaie, 442, avenue de Buckingham
(Buckingham)



↑ Bâtiment d'intérêt patrimonial moyen
3, rue Garneau (Hull)

2.6.2 Cimetières

Intérêt historique

La méthode d'évaluation de l'intérêt historique des cimetières repose d'abord sur leur ancienneté. Celle-ci est examinée selon quatre périodes, différentes de celles utilisées pour les bâtiments : de 1800 à 1854, de 1854 à 1900, de 1900 à 1945, puis postérieure à 1945.

De plus, en ce qui concerne les cimetières, le contexte de création a été pris en compte. Il peut ne présenter aucun contexte particulier ou être associé à une période de développement territorial importante. Certains cimetières peuvent aussi être liés à un ensemble institutionnel d'intérêt ou à un personnage, un groupe ou une famille significative dans l'histoire locale.

Les caractéristiques patrimoniales liées aux monuments funéraires et tombes sont également considérées. Le cimetière peut ne comporter aucun monument notable, présenter une concentration de monuments funéraires ayant une valeur d'ancienneté pour la localité ou encore contenir des tombes associées à des personnages historiques connus ou à une famille de pionniers ou d'importance historique.

L'intérêt historique peut enfin être influencé par la rareté du site.

Intérêt historique		Maximum : 9 POINTS
Ancienneté		
Le cimetière a été créé au plus tard en 1854.		3 POINTS
Le cimetière a été créé entre 1854 et 1900.		2 POINTS
Le cimetière a été créé entre 1900 et 1945.		1 POINT
Le cimetière a été créé après 1945.		0 POINT
Contexte de construction		
Association à une période de développement du territoire		3 POINTS
Est lié à un ensemble institutionnel d'intérêt		2 POINTS
Est lié à un personnage, un groupe ou une famille significative		1 POINT
Intérêt des monuments et tombes		
Présence de tombes de personnalités historiques connues		1 POINT
Concentration de monuments funéraires portant une valeur d'ancienneté pour la localité		1 POINT
Aucun		0 POINT
Rareté		
Oui		1 POINT
Non		0 POINT

Intérêt architectural et artistique

L'intérêt architectural et artistique d'un cimetière peut se manifester par la présence d'un bâtiment privé ou collectif d'intérêt architectural, contribuant à la mise en valeur patrimoniale du site. Un élément de dévotion, tel qu'une croix ou un calvaire, renforce également l'expression architecturale ou symbolique du lieu.

La concentration de monuments funéraires présentant un intérêt artistique ou architectural ajoute à la richesse visuelle et historique du cimetière. La présence de monuments non conventionnels, distincts par leur forme ou leur style, participe aussi à la singularité architecturale du site.

Les clôtures et murets entourant les tombes ou les lots peuvent être des éléments structurants qui contribuent à l'identité patrimoniale du cimetière. Enfin, une association à un concepteur réputé, qu'il soit architecte, artiste ou

artisan, rehausse l'intérêt architectural et artistique du lieu en témoignant d'une démarche de conception reconnue. Par exemple, le portail du cimetière Notre-Dame à Hull a été conçu par l'architecte Charles Brodeur.

Intérêt architectural et artistique	Maximum : 6 POINTS
Présence d'un bâtiment privé ou collectif d'intérêt architectural	1 POINT
Présence d'un élément de dévotion (croix ou calvaire)	1 POINT
Concentration de monuments funéraires d'intérêt artistique ou architectural	1 POINT
Présence d'un monument non conventionnel	1 POINT
Présence de clôtures et murets autour des tombes ou des lots	1 POINT
Association à un concepteur réputé	1 POINT
Aucun	0 POINT

Intérêt urbain et paysager

L'intérêt urbain et paysager d'un cimetière se mesure d'abord par sa qualité de point de repère, qui peut résulter de sa position dominante, de sa visibilité ou de son importance symbolique dans le paysage environnant. Ce rôle de repère en fait un élément structurant du cadre urbain ou rural.

Le cimetière peut également faire partie d'un ensemble d'intérêt. Il est d'intérêt général élevé lorsqu'il est en relation immédiate avec un noyau villageois, institutionnel ou religieux de haut intérêt, tel que le cimetière de l'Ange-Gardien dans le secteur Masson. Son intérêt est moyen lorsqu'il est situé au sein d'un milieu moins homogène ou d'un lieu de culte de moins grand intérêt, tel que le cimetière de l'église Unie de Templeton dans le secteur Gatineau. La connexion avec un noyau villageois ou institutionnel renforce son rôle historique et fonctionnel au sein de la communauté locale, soulignant sa pertinence dans l'organisation spatiale du territoire.

La présence d'éléments particuliers sur la propriété contribue aussi à sa valeur paysagère. Ces éléments peuvent inclure des structures qui délimitent ou marquent l'accès au cimetière, comme un portail, une clôture ou un muret. La présence de mobilier urbain, d'une enseigne ou d'un affichage d'intérêt, ainsi que des allées et chemins aménagés, ajoute à l'organisation spatiale et à l'expérience des visiteurs.

Enfin, les arbres, bosquets ou autres aménagements paysagers participent à la définition d'un cadre naturel remarquable. Ces éléments végétaux jouent un rôle esthétique et symbolique, en créant une atmosphère propice au recueillement tout en enrichissant le patrimoine paysager du site.

Intérêt urbain et paysager	Maximum : 9 POINTS
Qualité de point de repère	
Oui	1 POINT
Non	0 POINT
Ensemble d'intérêt	
Ensemble d'intérêt élevé	3 POINTS
Ensemble d'intérêt moyen	1 POINT
Aucun	0 POINT

Présence d'éléments particuliers d'intérêt sur la propriété	
Présence d'un élément qui clôt ou qui marque l'accès au cimetière ou ses limites (ex : portail, clôture ou muret)	1 POINT
Présence de mobilier urbain	1 POINT
Présence d'enseigne ou d'un affichage d'intérêt	1 POINT
Présence d'allées et de chemins aménagés	1 POINT
Arbres, bosquets ou aménagements paysagers qui participent à la définition d'un cadre naturel remarquable	1 POINT
Aucun	0 POINT

État physique et modifications

L'état de conservation d'un cimetière se mesure par l'évaluation de ses composantes principales, notamment les monuments, les aménagements et les structures associées.

Un état de conservation fort se manifeste par l'absence de déficience visible. Aucune intervention n'est requise sur les différentes composantes du site, qui se trouvent en bon état et ne présentent pas de signes de détérioration.

Un état de conservation moyen indique que certains travaux d'entretien ou de réparation mineure pourraient être nécessaires. Les monuments ou les composantes d'intérêt du bien montrent des signes d'usure ou de dégradation, mais la structure globale du site demeure stable.

Un état de conservation faible reflète un mauvais état généralisé. Plusieurs monuments ou éléments présentent des signes de détérioration avancés, nécessitant des interventions significatives pour préserver le patrimoine du site et éviter une dégradation irréversible.

En ce qui concerne les modifications visibles, la méthode d'évaluation est définie comme suit :

Interventions mineures

- Intervention minimale : Le cimetière est relativement inchangé depuis ses débuts.
- Harmonieuse : Conservation de la majorité des monuments et des composantes anciennes. Modification mineure des composantes (ex : clôture, mobilier urbain). Le cimetière peut avoir été agrandi, sans qu'il y ait eu d'impact sur les sections anciennes
- Non-harmonieuse : Conservation de la plupart des monuments et des composantes anciennes, mais les modifications apportées aux composantes, telles que la clôture ou le mobilier urbain, peuvent détonner ou ne pas s'intégrer harmonieusement à l'ensemble patrimonial. Le cimetière peut avoir été agrandi, mais sans respect particulier de l'organisation et du caractère des sections anciennes.

Interventions majeures

- Harmonieuse : L'intervention majeure harmonieuse se caractérise par la modification de la plupart des monuments et des composantes anciennes. Des modifications importantes peuvent être apportées à certaines composantes, telles que la clôture ou le mobilier urbain. Le cimetière peut également avoir été agrandi ou modifié, entraînant une transformation partielle des sections anciennes, tout en préservant une certaine cohérence visuelle et patrimoniale.
- Non-harmonieuse : L'intervention majeure non-harmonieuse implique la modification de plusieurs monuments et composantes anciennes, accompagnée de transformations significatives des composantes, comme la clôture ou le mobilier urbain. Ces changements peuvent compromettre l'intégrité patrimoniale du site, en perturbant l'organisation ou l'esthétique originale des sections anciennes, comme le déplacement de

monuments dans le cimetière des Pionniers à Buckingham. Le cimetière peut avoir été agrandi ou remanié de manière à altérer considérablement son caractère historique.

État physique et modifications		Maximum : 4 POINTS
État physique général		
Fort		2 POINTS
Moyen		1 POINT
Faible		0 POINT
Modifications visibles		
Intervention minimale		2 POINTS
Intervention mineure harmonieuse		1 POINT
Intervention mineure non-harmonieuse		0 POINT
Intervention majeure harmonieuse		- 1 POINT
Intervention majeure non-harmonieuse		- 2 POINTS

Niveau d'intérêt patrimonial :

Le niveau d'intérêt patrimonial pour les cimetières comporte cinq niveaux :

1. Exceptionnel :
Cimetière d'importance majeur par son ancienneté, son rôle historique ou ses aménagements (ex. : cimetière classé site historique, figures marquantes enterrées).
2. Supérieur :
Cimetière important dans le développement historique ou social d'une région, présentant des éléments remarquables tels que des monuments ou des aménagements paysagers.
3. Fort :
Cimetière ayant un intérêt patrimonial notable, avec des caractéristiques architecturales ou historiques intéressantes, mais d'une importance moindre que les niveaux supérieurs.
4. Moyen :
Cimetière de moindre envergure, possédant quelques éléments d'intérêt patrimonial, contribuant néanmoins à l'identité locale.
5. Faible :
Cimetière présentant peu ou pas d'éléments distinctifs, d'intérêt principalement local ou utilitaire, parfois altéré ou ayant perdu sa signification historique.

2.6.3. Croix commémoratives

L'analyse des croix commémoratives s'est concentrée sur une synthèse historique, sans inclure de grille d'évaluation. Les recherches sur les types de croix sont restées sommaires, se limitant à un aperçu général. Le recensement a porté sur les matériaux utilisés ainsi que sur les personnages associés à ces croix. Ce choix a été fait en raison de la difficulté d'obtenir plus d'informations sur ces biens, mais aussi du fait que le corpus étudié est relativement ordinaire. En effet, les croix commémoratives sur le territoire sont souvent réalisées avec des composantes préfabriquées, et non par des artistes, et comprennent peu de monuments anciens.

Partie 3 : Portrait de l'inventaire

3.1 Types architecturaux

En 2023, la Ville de Gatineau a fait réaliser des fiches d'information sur 14 types architecturaux présents en grand nombre sur le territoire. Dans le cadre de la réalisation de l'inventaire, Passerelles a également identifié d'autres types architecturaux additionnels.

L'un des types les plus communs et sans contredit la maison allumette. Celle-ci se présente sous trois formes, soit : la maison allumette en bois d'un étage et demi, la maison allumette en bois de deux à deux étages et demi et la maison allumette en brique de deux à deux étages et demi.

On note aussi un nombre important d'immeubles représentant les typologies suivantes : la maison à toit mansardé avec mur pignon en façade, la maison cubique, la maison avec plan en L à toit à deux versants et le cottage à deux versants droits. Un autre groupe typologique se distingue par la présence d'un toit plat. Il comprend la maison en bois à toit plat, la maison en brique à toit plat et l'édifice mixte à toit plat. Ces bâtiments sont généralement situés dans les noyaux urbains et témoignent de l'essor des villes dès la fin du 19e siècle, durant l'ère industrielle. Le bungalow nord-américain de première génération est également un type notoire, bien que plus tardif. Il apparaît au Québec dans les années 1910 et se développe surtout à partir des années 1940.

Dans le secteur de Gatineau, on note la présence d'un ensemble unique à ce milieu, soit les maisons de cadre de la CIP. Elles sont représentatives des maisons de compagnie.

Enfin, d'autres types sont présents mais moins fréquents, comme les maisons à lucarne pignon, à toit complexe à pignon ou le volume classique anglais. Environ 20 % des bâtiments recensés n'ont pas de type architectural associé.

Illustration des types architecturaux récurrents :



Cottage à deux versants droits



Maison allumette de 2 à 2 étages et demi en brique



Volume classique anglais



Maison cubique



Bungalow nord-américain



Maison de cadre de la CIP

3.2 Statistiques

Cette section fait un portrait général du patrimoine traditionnel de Gatineau, en soulignant des statistiques de l'inventaire. Les chiffres ici présentés correspondent aux biens inventoriés lors des visites terrains, mais également à ceux ajoutés en second temps par la Ville de Gatineau. Ils combinent les données des immeubles, des cimetières et des croix commémoratives.

Rappelons que la Ville de Gatineau se compose de cinq anciennes municipalités fusionnées en 2002, soit : Hull, Aylmer, Gatineau, Buckingham et Masson-Angers. Le secteur de Hull est celui qui comprend le plus de biens inventoriés, avec plus de deux fois ceux des autres secteurs.

Nombre total de biens		2 881
Hull	1241	43,1%
Aylmer	579	20,1%
Buckingham	523	18,2%
Masson	125	4,3 %
Gatineau	413	14,3%
Total	2881	100,0 %

Au courant de la réalisation de l'inventaire, les biens immobiliers ont été associés à des catégories fonctionnelles diverses, en fonction de leur fonction initiale. Ces catégories sont commerciale, industrielle, institutionnelle, mixte (résidentielle et commerciale), résidentielle, vacante ou inconnue. On observe un nombre largement prédominant de bâtiments à vocation résidentielle.

Nombre de biens par catégorie fonctionnelle		
Résidentielle	2416	83,9%
Mixte	154	5,3%
Commerciale	124	4,3%
Institutionnelle	122	4,2%
Vacant	40	1,4%
Industrielle	16	0,6%
Inconnu	1	0,0%
Agricole	8	0,3%
Total	2881	100,0 %

Les biens inventoriés sont tous datés après 1800 et ont été répartis en cinq périodes, correspondant aux phases de développement du territoire de Hull et adaptés aux autres secteurs. Les périodes désignées sont : avant 1854, entre 1855 et 1901, entre 1902 et 1929, entre 1930 et 1951, et après 1951. On peut observer que près de la moitié des biens sont construits entre 1902 et 1929, et que la grande majorité sont datés entre 1855 et 1929.

Nombre de biens par période de construction		
Avant 1854	64	2,2%
Entre 1855 et 1901	936	32,5%
Entre 1902 et 1929	1386	48,1%
Entre 1930 et 1951	469	16,3%
Après 1951	26	0,9%
Total	2881	100,0 %

Comme il a été mentionné plus tôt dans ce rapport, le niveau d'intérêt patrimonial, déterminé en fonction de la somme des critères évalués, se décline en cinq catégories : Exceptionnel, Supérieur, Fort, Moyen, Faible. Ceux appartenant à la catégorie N. A. du tableau ci-dessous sont des biens non évalués, soit les croix de chemin. On peut voir qu'une majorité des biens possède un intérêt patrimonial Moyen, mais qu'un bon nombre présente un intérêt Fort.

Niveau d'intérêt patrimonial		
Exceptionnel	1	0,0%
Supérieur	70	2,4%
Fort	698	24,2%
Moyen	2103	73,0%
Faible	1	0,0%
N.A.	8	0,3%
Total	2881	100,0 %

Au courant de la réalisation de l'inventaire, les statuts patrimoniaux légaux des immeubles, associés aux différents paliers gouvernementaux ont été relevés. Les citations, les classements et les désignations ont donc été identifiés pour les biens concernés. Au sein du corpus étudié, très peu de bien possèdent un statut légal associé à leur intérêt patrimonial. En outre, la majorité d'entre eux sont des bien situés dans un site patrimonial cité.

Nombre de biens par statut de protection ou de reconnaissance		
Aucun statut	2476	85,9%
Citation : situé dans un site patrimonial cité	308	10,7%
Citation : immeuble patrimonial cité	65	2,3%
Classement : immeuble patrimonial classé	8	0,3%
Désignation : Lieu historique	12	0,4%
Désignation : Lieu historique national du Canada	1	0,0%
Édifice fédéral du patrimoine reconnu	13	0,4%
Édifice fédéral du patrimoine classé	1	0,0%
Total	2884	100,0 %

*** À noter que le total présenté dans le tableau ci-haut excède le nombre total de biens inventoriés (2881) puisque certains biens possèdent plus d'un statut.

Partie 4 : Contenu de l'inventaire - Analyse des données par secteur

4.1 Hull

Le secteur de Hull, situé à l'ouest de la rivière des Outaouais, est d'une importance historique et urbaine majeure pour la ville de Gatineau. Il se distingue par ses origines liées à l'installation de Philémon Wright en 1800 et son évolution rapide comme centre industriel à partir de la seconde moitié du 19^e siècle. Encadré par des limites géographiques claires, le territoire est marqué par des phases de développement liées à l'exploitation des ressources naturelles et à l'industrialisation. Aujourd'hui, Hull est un témoignage vivant de son passé industriel, institutionnel et résidentiel.

4.1.1 Synthèse historique

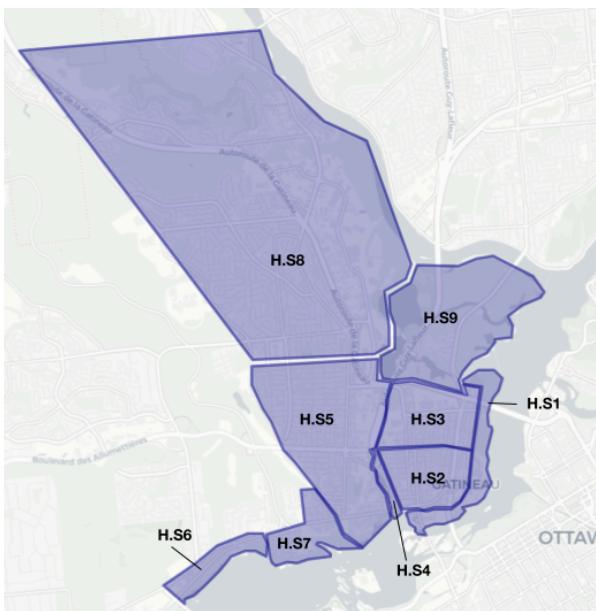
Les premières étapes du développement de Hull remontent à l'installation de Philémon Wright en 1800, qui établit une communauté agricole près des chutes Chaudière. Profitant de l'énergie hydraulique de la rivière des Outaouais, il construit un moulin, une forge et d'autres installations pour soutenir la communauté. Cependant, à partir de 1810, le commerce du bois devient le moteur principal de l'économie locale.

Entre 1850 et 1900, l'arrivée d'Ezra Butler Eddy marque une nouvelle ère d'industrialisation. Hull se transforme en un centre manufacturier dynamique, avec des usines produisant des allumettes, du papier et d'autres produits forestiers. La population croît rapidement, attirant des ouvriers principalement francophones. Les infrastructures urbaines se développent également, notamment des égouts, un réseau de tramway et des équipements publics. Toutefois, Hull est marqué par une série d'incendies dévastateurs entre 1870 et 1900, qui détruisent une grande partie des quartiers résidentiels et industriels. Ces catastrophes n'empêchent pas le redéveloppement rapide de la ville, bien que peu de bâtiments antérieurs à 1880 subsistent aujourd'hui.

Au 20^e siècle, le déclin de l'industrie lourde et la mise en œuvre du plan Gréber redessinent le paysage urbain de Hull, mettant l'accent sur les loisirs et la réhabilitation des zones industrielles. À partir des années 1970, d'importantes rénovations urbaines transforment le centre-ville, notamment autour de la promenade du Portage et des anciens sites industriels.

4.1.2 Sous-secteurs

Le territoire de Hull a été divisé en neuf sous-secteurs par l'équipe de Passerelles, correspondant aux différentes périodes de développement du territoire, et qui possèdent chacun leurs caractéristiques géographiques et historiques propres. L'île de Hull, soit le territoire le plus ancien, est divisé en trois sous-secteurs : la Chaudière, le vieux Hull (1) et le vieux Hull (2). Le sous-secteur du ruisseau de la Brasserie a la particularité de comprendre les bâtiments construits sur le cours d'eau qui lui est lié, en plus des rues qui le bordent du côté ouest. Wrightville comprend le territoire des deux anciennes paroisses de Saint-Joseph et de Saint-Jean-Bosco.



Nombre de biens inventoriés :

1241

Sous-secteurs :

- H.S1. La Chaudière
- H.S2. Le vieux Hull (1)
- H.S3. Le vieux Hull (2)
- H.S4. Le ruisseau de la Brasserie
- H.S5. Wrightville
- H.S6. Boulevard Alexandre Taché
- H.S7. Val-Tétreau
- H.S8. Hull-Ouest
- H.S9. Parc du lac Leamy

Nom	Principale phase de développement	Nombre de biens	Description synthèse
H.S1. La Chaudière	1800-1845	18	Noyau pionnier marqué par des infrastructures industrielles, un développement urbain précoce et plusieurs grandes transformations au fil des incendies et de la modernisation.
H.S2. et H.S3. Le vieux Hull	1845-1950	687	Coeur urbain historique de Hull, principalement francophone ouvrier, développé rapidement au milieu du 19 ^e siècle grâce à l'industrie du bois, et qui connaîtra un déclin sévère au 20 ^e siècle.
H.S4. Le ruisseau de la Brasserie	1800-1850	36	Secteur stratégique développé lors de la période industrielle grâce à la force hydraulique et qui accueille un noyau résidentiel anglophone (Site patrimonial Hanson-Taylor-Wright).
H.S5. Wrightville	1850-1930	390	Se développe à partir de la fin du 19 ^e siècle puis de façon plus marquée au 20 ^e siècle grâce à l'arrivée du tramway sur le boulevard Saint-Joseph.
H.S6. Boulevard Alexandre Taché (Chemin d'Aylmer)	Début 20 ^e siècle	31	Lieu de passage historiquement lié aux transports de marchandises entre Hull et Aylmer, caractérisé par l'implantation de plusieurs résidences bourgeoises au courant du 20 ^e siècle.
H.S7. Val-Tétreault	Début 20 ^e siècle	64	Secteur développé à partir de la fin du 20 ^e siècle, en périphérie de Hull, sous l'impulsion du notaire Nérée Tétreau qui acquiert ce territoire dans le but de l'urbaniser.
H.S8. Hull-Ouest	À partir de 1802	10	Ancienne partie du canton de Hull, majoritairement rurale.
H.S9. Parc du lac Leamy	1850-1900	4	Secteur qui ne comprend que d'anciennes infrastructures industrielles ainsi qu'un cimetière et qui connaît un développement plus tardif dans la seconde moitié du 20 ^e siècle.

4.1.2 Analyse du corpus

4.1.2.1 Typologies architecturales dominantes de Hull

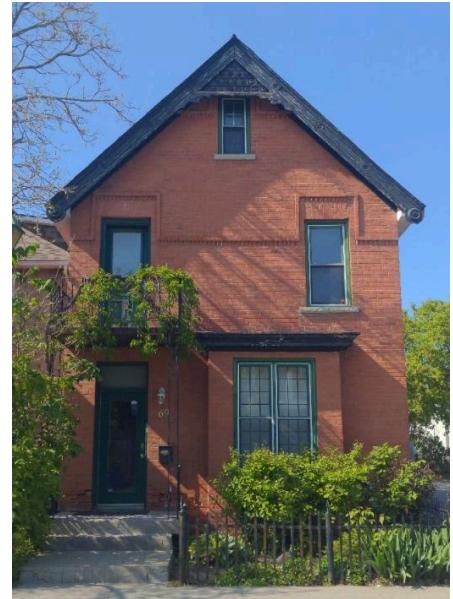
Hull, et plus particulièrement l'île, se distingue par la forte présence de maisons allumettes, reconnaissables à leurs volumes étroits et allongés, coiffés d'un toit à deux versants et à mur pignon. Celles-ci présentent une variété de parements, allant du bois à la tôle, en passant par la brique. Dans les rues localisées à proximité du Parc du Carré-Vaudreuil, on note également la présence de plusieurs duplex à mur pignon latéral, en bois ou en brique. De plus, dans le secteur reconstruit après le grand incendie de 1900, apparaissent des maisons à toit plat revêtues en brique, qui reprennent le gabarit étroit des maisons allumettes tout en adoptant des matériaux plus résistants au feu. Certaines arborent une façade symétrique avec des ouvertures à arc surbaissé et une corniche ornementée. Les rues commerciales sont bordées d'immeubles mixtes à toit plat, de deux à trois étages, combinant commerces en rez-de-chaussée et étages résidentiels, rythmés par des fenêtres alignées de manière régulière et une corniche. Ces édifices témoignent de la reconstruction et de la densification du secteur dans un contexte d'essor industriel.



Maison allumette en bois d'un étage et demi



Maison allumette en bois de deux étages



Maison allumette en brique de deux étages et demi



Duplex à mur pignon latéral



Maison en brique à toit plat



Édifice mixte à toit plat

4.1.2.2 Composantes architecturales récurrentes

La grande majorité des immeubles de Hull possèdent un revêtement de façade contemporain, ce qui témoigne des nombreuses modifications qui y ont été apportées au fil des années. Les matériaux les plus courants sont le vinyle, l'aluminium, le fibro-ciment, le crépi, l'agrégat ou le parement imitant la pierre. Une certaine proportion des bâtiments de ce secteur possède également un revêtement de brique, souvent encore d'origine.

Revêtement des murs extérieurs

Vinyle, aluminium, fibro-ciment	54,2%
Brique	35,3%
Crépi, agrégat	27,9%
Parement imitant la pierre	15,6%
Bois	10,5%
Pierre	4,2%
Tôle	4,2%
Papier brique, produit de carton compressé	1,0%
Autre / N.A.	0,3%

*** À noter que le total présenté dans le tableau ci-haut excède 100 % puisque plusieurs immeubles possèdent plus d'un revêtement.



Parement non traditionnel de vinyle ou aluminium (le plus récurrent). Longues planches étroites horizontales emboîtées.



Parement non traditionnel de fibro-ciment, imitant l'aspect du bois. Larges planches texturées disposées horizontalement.



Revêtement imitant la pierre au rez-de-chaussée et agrégat à l'étage.



Parement typique en brique.

Les bâtiments de Hull présentent des éléments en saillie généralement modestes, témoignant d'un certain souci de combiner esthétisme et fonctionnalité. On y retrouve surtout des galeries ou des perrons surmontés d'un auvent sur les façades avant, des pilastres encadrant les portes, des auvents marquant les entrées, ainsi que des frontons, des cheminées et des lucarnes. On remarque parfois l'ajout de lucarnes sur les côtés latéraux de la toiture. Ceci témoigne d'un agrandissement du bâtiment et illustre le besoin d'adapter l'espace habitable aux besoins des occupants. On peut également observer la présence de cheminées sur le mur pignon de la façade avant.

Principaux éléments en saillie

Balcon(s), galerie(s), perron(s)

Pilier(s), pilastre(s), colonne(s)

Auvent(s)

Cheminée(s)

Lucarne(s)

Fronton(s)



Exemple typique de galerie avant.



Exemple d'auvent supporté par des équerres.



Exemple d'auvent supporté par des colonnes.



Exemple de porte encadrée par des pilastres.

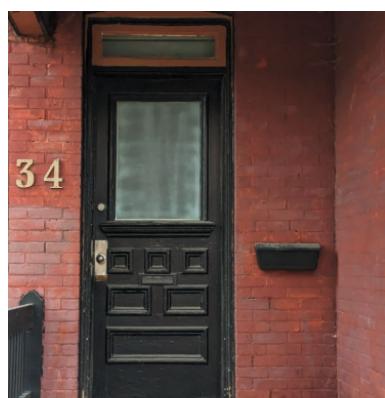


Exemple de lucarne en façade avant.

Les ornementations observées à Hull sont modestes, en raison de son architecture majoritairement ouvrière, mais elles révèlent un certain souci du détail. De nombreux immeubles ont été largement modifiés au fil du temps et ont perdu leurs ornements anciens. Seules quelques rares maisons ouvrières possèdent encore des ornements traditionnels anciens.

Néanmoins, les maisons bourgeoises, parfois situées dans des sites patrimoniaux cités, sont mieux conservées et présentent encore leurs ornements d'origine pour la plupart. En effet, la petite bourgeoisie, arrivée au début du 20^e siècle, démontre un certain désir d'afficher son statut social plus élevé. Ce phénomène favorise alors l'ajout de détails architecturaux plus raffinés, comme les corniches à corbeaux, les chambranles et les appareillages de briques.

Principaux ornements
Imposte(s) ou vantail(s)
Plate-bande(s)
Arc(s)
Chambranle(s)
Corniche(s) à corbeaux ou à denticules
Planches de coin
Appareillage de briques ou de pierres



Porte avec imposte vitrée

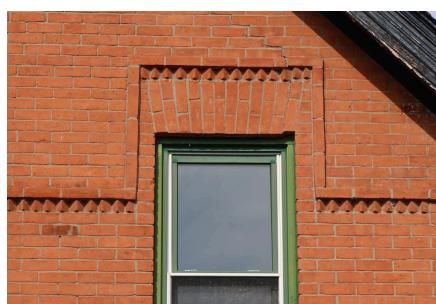


Plate-bandes et appareillage de brique



Arc



Chambranles autour de la fenêtre



Corniche à corbeaux

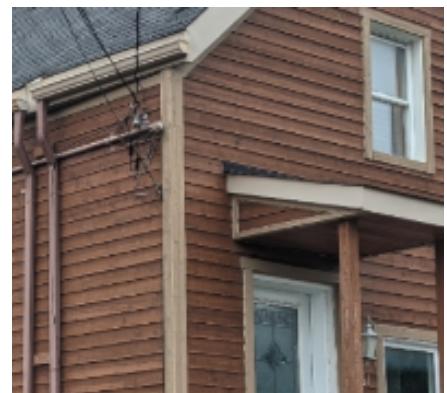


Planche de coin

4.2 Aylmer

Le secteur d'Aylmer, situé à l'extrême ouest de la ville de Gatineau, se distingue par son histoire riche et diversifiée. Dès les débuts de son occupation au 19^e siècle, Aylmer a joué un rôle important dans le développement économique et social de la région, notamment grâce à son emplacement stratégique au bord du lac Deschênes. Ce secteur est marqué par différentes phases de développement, qui reflètent à la fois son rôle comme centre industriel et commercial, et sa transition vers une vocation résidentielle et de villégiature. Aujourd'hui, Aylmer présente une combinaison unique de quartiers historiques, de paysages naturels et de structures architecturales qui témoignent de son évolution au fil des siècles.

4.2.1. Synthèse historique

Les premières étapes du développement d'Aylmer remontent à 1800, lorsque des colons commencent à s'établir dans la région. Contrairement à Hull, contrôlé par la famille Wright, Aylmer s'est développé rapidement grâce à une diversification des propriétés foncières et à son rôle de plaque tournante du commerce fluvial. Le chemin Britannia, reliant Hull au lac Deschênes, était un axe essentiel pour le transport des marchandises.

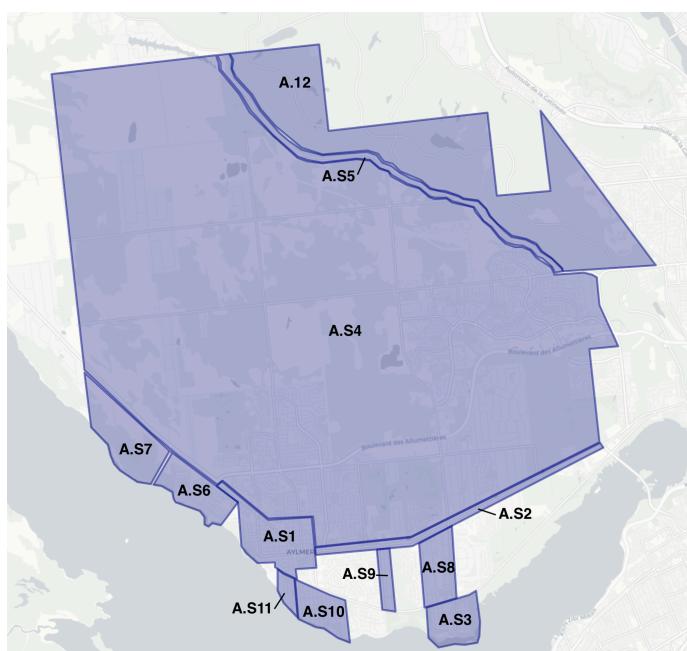
Durant la première moitié du 19^e siècle, Aylmer prospère à travers l'établissement d'institutions clés, comme le palais de justice en 1845, et le développement de commerces et industries autour de la rue Principale. L'essor du transport fluvial a également contribué à sa réputation comme centre économique régional.

Toutefois, à partir de la fin du 19^e siècle, Aylmer voit son importance économique diminuer, en partie en raison de la montée du transport ferroviaire et de la croissance de Hull comme centre industriel. Malgré ce déclin, la ville se réinvente comme destination de villégiature, attirant des visiteurs par ses hôtels, parcs et résidences d'été. Le Grand Feu de 1921 marque un tournant dans l'histoire de la ville, détruisant une grande partie de son centre ancien. Les reconstructions qui suivent reflètent les évolutions architecturales et urbaines de l'époque.

Aujourd'hui, Aylmer est un secteur qui conjugue élégamment son héritage historique avec des développements contemporains.

4.2.2. Sous-secteurs

Le territoire d'Aylmer a été divisé en douze sous-secteurs par l'équipe de Passerelles, correspondant aux différentes périodes de développement du territoire, et qui possèdent chacun leurs caractéristiques géographiques et historiques propres. Ces sous-secteurs se basent notamment sur les lieux décrits dans l'ouvrage *The Aylmer Road : an illustrated history* de Diane Aldred.



Nombre de biens inventoriés :

579

Sous-secteurs :

- A.S1. Le Vieux-Aylmer
- A.S2. Le chemin d'Aylmer
- A.S3. Deschênes
- A.S4. Lucerne
- A.S5. Chemin de la Montagne
- A.S6. Des Cèdres
- A.S7. Queen's Park
- A.S8. Terrasse LakeView
- A.S9. Domaine Glenwood
- A.S10. Wychwood
- A.S11. Jubilee
- A.S12. Parc de la Gatineau

Nom	Principale phase de développement	Nombre de biens	Description synthèse
A.S1. Le Vieux-Aylmer	1800-1875	380	Noyau villageois marqué par un développement urbain précoce, l'implantation d'institutions au 19 ^e siècle, puis un développement de la villégiature au tournant du 20 ^e siècle.
A.S2. Le chemin d'Aylmer	1800-1850	47	Lieu de passage historiquement lié aux transports de marchandises entre Hull et Aylmer, caractérisé par l'implantation de plusieurs résidences majestueuses, puis par des infrastructures liées aux loisirs.
A.S3. Deschênes	1830-1900	20	Quartier ouvrier situé juste au-dessus des rapides Deschênes, marqué par la présence d'industries jusqu'au milieu du 20 ^e siècle.
A.S4. Lucerne	1800-1850	31	Secteur rural peu développé, appartenant autrefois à la municipalité de Hull-Sud.
A.S5. Chemin de la Montagne	milieu du 19 ^e siècle	4	Ancien chemin, qui relie le chemin d'Aylmer au nord-ouest du canton et qui conserve une identité rurale.
A.S6. Des Cèdres	1875-1920	20	Secteur de villégiature, qui se développe grâce au chemin de fer arrivé à la fin du 19 ^e siècle.
A.S7. Queen's park	fin du 19 ^e siècle	10	Secteur de villégiature, où se trouvait auparavant un parc d'amusement, fermé à la fin des années 1920 ou au début 1930.
A.S8. Terrasse Lakeview	milieu du 20 ^e siècle	19	Cette ancienne ferme devient un lotissement résidentiel dans la première moitié du 20e siècle.
A.S9. Domaine Glenwood	milieu du 20 ^e siècle	7	Cette ancienne ferme devient un lotissement résidentiel dans la première moitié du 20e siècle.
A.S10. Wychwood	1900-1950	31	Secteur de villégiature qui se développe grâce au chemin de fer, puis qui devient un lotissement résidentiel vers le milieu du 20e siècle.
A.S11. Jubilee	1920-1950	5	Secteur de villégiature qui se développe grâce au chemin de fer et à sa proximité au Vieux-Aylmer.
A.S12. Parc de la Gatineau	première moitié du 20 ^e siècle	5	Secteur non urbanisé qui se développe grâce à la villégiature.

4.2.3 Analyse du corpus

4.2.3.1 Typologies architecturales dominantes d'Aylmer

Presque un tiers des immeubles inventoriés dans Aylmer n'appartiennent à aucun type spécifique, ce qui témoigne d'une grande diversité architecturale. Ceci s'explique par un secteur présentant des tissus urbains aux caractères contrastés : rural pour le nord, villageois pour le Vieux-Aylmer, bourgeois pour le chemin d'Aylmer. Cependant, certaines typologies se démarquent, comme le bungalow nord-américain de première génération qui, par sa popularité croissante à l'aube de la seconde moitié du 20^e siècle, témoigne du phénomène des banlieues. Notons également la présence de maisons allumettes, concentrées dans le Vieux-Aylmer.



Cottage à deux versants droits



Maison allumette en bois de deux étages et demi



Maison allumette en bois d'un étage et demi



Maison à toit mansardé avec mur pignon en façade



Maison cubique



Bungalow nord-américain de première génération

4.2.3.2 Composantes architecturales récurrentes

Revêtement des murs extérieurs	
Vinyle, aluminium, fibro-ciment	45,6%
Bois	36,3%
Brique	24,2%
Crépi, agrégat	16,9%
Pierre	7,4%
Parement imitant la pierre	3,9%
Tôle	1,2%
Papier brique, produit de carton compressé	0,9%

Une grande proportion des bâtiments d'Aylmer possède un revêtement en bois ou de brique, souvent d'origine. Néanmoins, de nombreux immeubles possèdent quant à eux un revêtement de façade contemporain, ce qui témoigne des nombreuses modifications qui y ont été apportées au fil des années. Les matériaux les plus courants sont le vinyle, l'aluminium, le fibro-ciment ou le crépi. Certains immeubles présentent également un revêtement imitant la pierre, la plupart du temps au rez-de-chaussée.

*** À noter que le total présenté dans le tableau ci-haut excède 100 % puisque plusieurs immeubles possèdent plus d'un revêtement.



Parement en vinyle



Parement en crépi



Parement en agrégat et imitant la pierre au rez-de-chaussée



Parement en bois.



Parement en brique



Parement en pierre

Principaux éléments en saillie

Balcon(s), galerie(s), perron(s)

Cheminée(s)

Lucarne(s)

Pilier(s), pilastre(s), colonne(s)

Fronton(s)

Escalier(s)

Oriel(s)

Véranda(s)

Tambour

Les bâtiments d'Aylmer présentent des éléments en saillie divers et qui diffèrent selon la classe sociale liées aux propriétaires des immeubles. Les maisons ouvrières possèdent des saillies relativement modestes, témoignant d'un certain souci de combiner esthétisme et fonctionnalité. On y retrouve surtout des galeries ou des perrons surmontés d'un auvent sur les façades avant, des cheminées, des lucarnes, ainsi que des frontons. Par contre, certaines maisons bourgeoises présentent généralement des saillies travaillées et en grand nombre, témoignant d'un souci esthétique et du prestige de la propriété.



Exemple typique de galerie avant



Auvent à fronton soutenu par des colonnes



Galerie et balcon superposés



Exemple de porte encadrée par un portail



Exemple d'une lucarne sur la façade avant et d'une cheminée



Exemple d'un oriel

Principaux ornements

Plate-bande(s)

Imposte(s) ou vantail(s)

Planche(s) de coin

Chambranle(s)

Retour de corniche

Contrevent(s), jalouse(s) ou persienne(s)

Arc(s)

Aisselier(s)

Appareillage de briques ou de pierres

Les ornementations observées à Aylmer sont souvent modestes, en raison de son architecture majoritairement ouvrière, mais elles révèlent un certain souci du détail. Bien que certains immeubles ont été modifiés au fil du temps, plusieurs maisons ouvrières possèdent encore des ornements traditionnels anciens ou ont été restaurés à un aspect ancien.

Les maisons bourgeoises, dans le site patrimonial du Vieux-Aylmer et sur le chemin d'Aylmer, sont souvent bien conservées et présentent encore leurs ornements d'origine. De plus, les ornements de ces propriétés sont généralement plus travaillés et originaux.



Exemple de chambranle en bois



Exemple d'aisseliers en bois



Exemple d'imposte au-dessus de la porte principale



Ouverture en arc surbaissé



Exemple de contrevents



Exemple de gâble sur le pignon.



Exemple d'un retour de corniche



Ornements en brique

4.3 Gatineau

Le secteur de Gatineau, situé au centre de la ville et à l'est de la rivière qui partage son nom, se trouve sur une partie de l'ancien territoire de Hull-Est (l'actuelle Touraine) et sur l'ancien canton de Templeton. Le secteur est marqué par la présence de plusieurs anciens noyaux villageois, qui se développent indépendamment et forment des municipalités dès la fin du 19^e siècle. Au début du 20^e siècle, Gatineau a pris une place importante dans le développement industriel et économique de la région, notamment grâce à l'implantation de la *Canadian International Paper* (CIP). Durant la seconde moitié du 20^e siècle, le secteur se voit transformé par la densification du tissu urbain et l'essor de la banlieue. Aujourd'hui, le secteur possède un territoire diversifié, coupé par la présence de l'autoroute.

4.3.1. Synthèse historique

La formation de Gatineau est le résultat de la fusion de sept villages réalisée en 1975. Parmi ces villages on compte: Touraine, Pointe-Gatineau, Templeton-Ouest, Templeton-Est, Templeton-Est partie Est, le Village de Templeton et le Village de Gatineau.

Le développement de Gatineau commence dès le début du 19^e siècle, peu après l'arrivée de Philemon Wright à Hull et lors de l'érection du canton de Templeton en 1807. Pointe-Gatineau est le premier foyer de colonisation du secteur, qui profite de sa localisation au confluent de la rivière des Outaouais et de la rivière Gatineau et se développe principalement grâce à l'industrie du bois. Dans les années 1830, la paroisse catholique Saint-François-de-Sales voit le jour, devenant ainsi la plus ancienne paroisse de Gatineau.

Hormis pour ce foyer urbain ouvrier, le territoire colonisé porte une vocation agricole. Le regroupement des communautés, majoritairement anglophones, entraîne la formation des municipalités de Templeton-Ouest et de Templeton-Est en 1886. L'ancien territoire de Touraine, ou Hull-Est, constitue une exception avec la présence de la congrégation des Spiritains, qui fondent le Collège Saint-Alexandre.

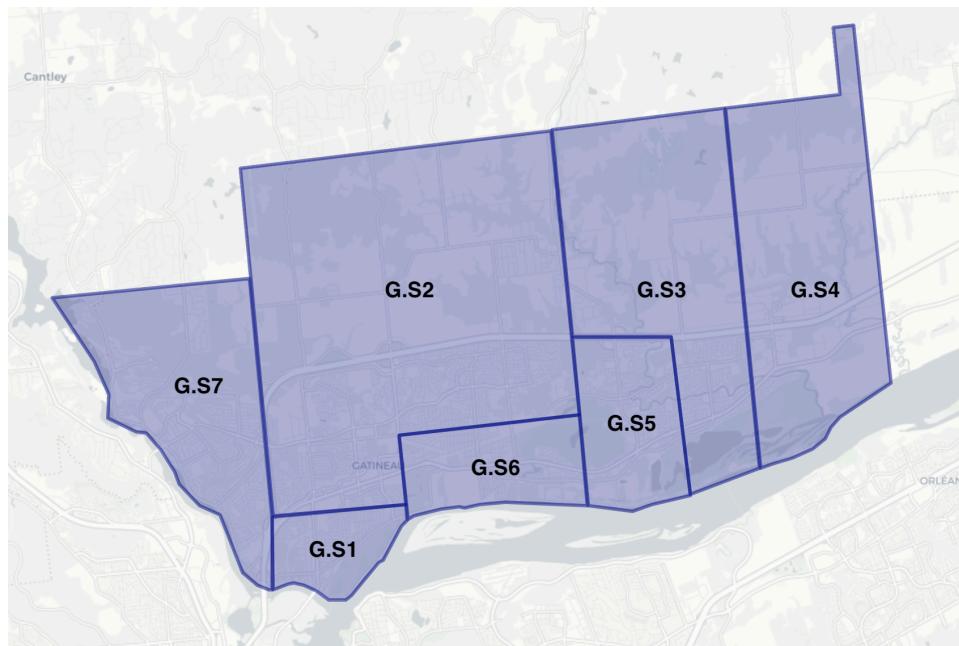
Vers l'est, deux autres noyaux villageois apparaissent au tournant du 20^e siècle. Le premier se situe à l'intersection de la rue Notre-Dame et du boulevard Lorrain, et le second plus au nord au croisement des boulevards Lorrain et Saint-René Est. Ils se développent notamment grâce à l'implantation d'une scierie, ainsi qu'à la présence de la paroisse catholique Sainte-Rose de Lima et de paroisses anglicanes. Suite au peuplement grandissant de ces villages ouvriers, le Village de Templeton voit le jour en 1920.

En 1926, l'implantation de la *Canadian International Paper* (CIP) et la formation d'une ville de compagnie : la *Gatineau Mills*, transforment le mode de vie rural du secteur. Ce phénomène entraîne l'arrivée de nombreux ouvriers, surtout canadiens-français, ce qui change le profil sociodémographique de Templeton-Ouest. Ce nouveau foyer urbain engendre également la création de la paroisse catholique Saint-Jean-Marie-Vianney en 1928 et l'érection de la municipalité du Village de Gatineau en 1933.

Aujourd'hui, Gatineau est encore marquée par son ancienne identité rurale et ouvrière, bien que l'augmentation démographique de la seconde moitié du 20^e siècle et l'essor de la banlieue aient transformé le paysage urbain.

4.3.2. Sous-secteurs

Le territoire de Gatineau a été divisé en sept sous-secteurs par l'équipe de Passerelles, correspondant aux différentes périodes de développement du territoire, et qui possèdent chacun leurs caractéristiques géographiques et historiques propres. Ces sous-secteurs se basent sur les anciennes municipalités fusionnées en 1975 pour former le secteur de Gatineau.



Nombre de biens inventoriés :
413

Sous-secteurs :
G.S1. Pointe-Gatineau
G.S2. Templeton-Ouest
G.S3. Templeton-Est
G.S4. Templeton-Est, Partie-Est
G.S5. Village de Templeton
G.S6. Village de Gatineau
G.S7. Touraine / Hull-Est

Nom	Principale phase de développement	Nombre de biens	Description synthèse
G.S1. Pointe-Gatineau	1800-1900	121	Noyau villageois marqué par un développement urbain précoce, qui constitue un foyer de colonisation pour Gatineau.
G.S2. Templeton-Ouest	1850-1900	44	Secteur rural peu développé, qui perd une partie de son territoire au début du 20 ^e siècle, et conserve son identité agricole.
G.S3. Templeton-Est	1850-1900	14	Secteur rural peu développé, qui perd une partie de son territoire au début du 20 ^e siècle, et conserve son identité agricole.
G.S4. Templeton Est, partie Est	1850-1900	11	Secteur rural peu développé, qui perd une partie de son territoire au début du 20 ^e siècle, et conserve son identité agricole.
G.S5. Village de Templeton	1900-1950	70	Secteur marqué par le développement de deux noyaux villageois et d'industries au début du 20 ^e siècle.
G.S6. Village de Gatineau	1925-1950	146	Ancienne ville-champignon qui se développe avec l'installation de la compagnie <i>Canadian International Paper</i> (CIP).
G.S7. Touraine / Hull-Est	1875-1925	7	Secteur rural faisant initialement partie du canton de Hull, qui se développe grâce à la congrégation des Spiritains.

4.3.3 Analyse du corpus

4.3.3.1 Typologies architecturales dominantes de Gatineau

De nombreux immeubles inventoriés dans le secteur de Gatineau n'appartiennent à aucun type spécifique, ce qui témoigne d'une grande diversité architecturale. Ceci s'explique également par la présence de tissus urbains contrastés et de la présence de plusieurs noyaux villageois. Cependant, certaines typologies se démarquent, comme les maisons cubiques, les maisons allumettes d'un étage et demi, les maisons allumettes de deux à deux étages et demi, les maisons avec plan en L à toit à deux versants et les maisons à toit mansardé avec mur pignon en façade. Ces typologies témoignent de l'identité ouvrière, rurale et généralement modeste du secteur. Il est aussi important de noter la présence de maisons de cadre de la CIP, érigées à partir des années 1920 et concentrées dans l'ancien village de Gatineau, proche de l'usine de la CIP.



Exemple d'une maison cubique



Maison allumette en bois d'un étage et demi



Maison allumette en bois de deux étages



Maison avec plan en L à toit à deux versants



Maison à toit mansardé avec mur pignon en façade



Maison de cadre de la CIP

4.2.3.2 Composantes architecturales récurrentes

Revêtement des murs extérieurs	
Vinyle, aluminium, fibro-ciment	53,4%
Bois	29,0%
Brique	23,6%
Crépi, agrégat	16,3%
Parement imitant la pierre	6,5%
Bloc de béton	3,3%
Tôle	1,3%
Papier brique, produit de carton compressé	2,3%
Pierre	2,0%

La grande majorité des immeubles de Gatineau possèdent un revêtement de façade contemporain, ce qui témoigne des nombreuses modifications qui y ont été apportées au fil des années. Les matériaux les plus courants sont le vinyle, l'aluminium ou le fibro-ciment, l'agrégat, le crépi ou les parements imitant la pierre. Une certaine proportion de ces bâtiments possèdent également un revêtement en bois ou en brique, rénové ou d'origine. Enfin, il existe très peu de bâtiments en pierre.

*** À noter que le total présenté dans le tableau ci-haut excède 100 % puisque plusieurs immeubles possèdent plus d'un revêtement.



Parement en vinyle



Parement non traditionnel en aluminium



Murs en blocs de béton



Parement en bois



Parement en brique



Parement en papier brique

Principaux éléments en saillie
Galerie(s), perron(s)
Cheminée(s)
Lucarne(s)
Pilier(s), pilastre(s), colonne(s)
Escalier(s)
Fronton(s)
Véranda(s)
Portail
Corniche

Les bâtiments de Gatineau présentent des éléments en saillie relativement sobres, témoignant d'un certain souci de combiner esthétisme et fonctionnalité, ainsi que des classes souvent modestes qui y résident initialement. On y retrouve surtout des galeries ou des perrons surmontés d'un auvent sur les façades avant, des auvents marquant les entrées, des cheminées et des lucarnes, ainsi que des frontons. Plusieurs résidences, notamment dans le site patrimonial Jacques-Cartier, mais pas exclusivement en ces lieux, sont également agrémentées d'une véranda.



Galerie en façade avant et latérale.



Exemple d'auvent à colonnes et perron marquant l'entrée de la maison



Véranda



Exemple de corniche à consoles



Exemple de lucarne pendante

Principaux ornements

Planches de coin

Aucun

Contrevents, jalouies ou persiennes

Plate-bande(s) ou linteaux

Chambranle(s)

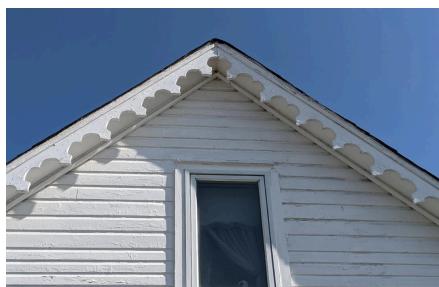
Aisseliers

Imposte(s) ou vantail(s)

Les ornementations observées à Gatineau sont modestes et peu nombreuses, en raison de son architecture majoritairement ouvrière. De nombreux immeubles ont été largement modifiés au fil du temps et ont perdu leurs ornements anciens. Aussi, un grand nombre de maisons sont dénuées d'ornements. Seules quelques rares maisons possèdent encore des ornements traditionnels anciens.



Exemple de chambranles autour des ouvertures



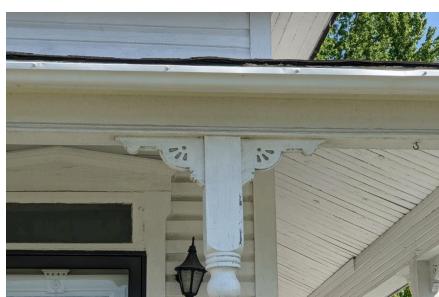
Exemple de boiseries ornementales sur un pignon



Contrevents en bois



Exemple de plate-bande



Aisseliers de galerie



Imposte au-dessus de la porte principale

4.4 Buckingham

Le secteur de Buckingham, situé à l'extrême-est de la ville de Gatineau, se distingue par son histoire riche et diversifiée. Dès les débuts de son occupation au 19^e siècle, Buckingham a joué un rôle important dans le développement de la région, notamment grâce à son emplacement stratégique sur la rivière du Lièvre. Ce secteur est marqué par son passé industriel, et son ancien statut de centre économique et social de la Basse-Lièvre. Aujourd'hui, Buckingham conserve son héritage industriel et son caractère rural tout en étant intégrée à l'urbanisation croissante de Gatineau.

4.4.1. Synthèse historique

Les premiers colons s'installent au début du 19^e siècle à l'endroit qui deviendra la ville de Buckingham. Ils s'implantent à un endroit stratégique au bord de la rivière du Lièvre, favorisant l'implantation d'industries. Les premiers bâtiments se construisent aux abords de la rue Principale (aujourd'hui l'avenue de Buckingham), qui suit le sillon de la rivière. Cette voie, possiblement un ancien sentier de portage, conditionne l'établissement humain sur la rive est de la rivière à partir de 1824.

Dès les débuts de l'occupation, l'économie se base sur le commerce du bois, grâce à l'exploitation de scieries. Celles-ci attirent de nombreux ouvriers canadiens-français au milieu des années 1800, qui s'installent dans le secteur. Ainsi, en 1855, Buckingham devient une municipalité de village. Dès 1857, la construction d'un pont sur la rivière permet l'expansion de la ville sur la rive ouest, puis, en 1890, Buckingham obtient le statut de ville.

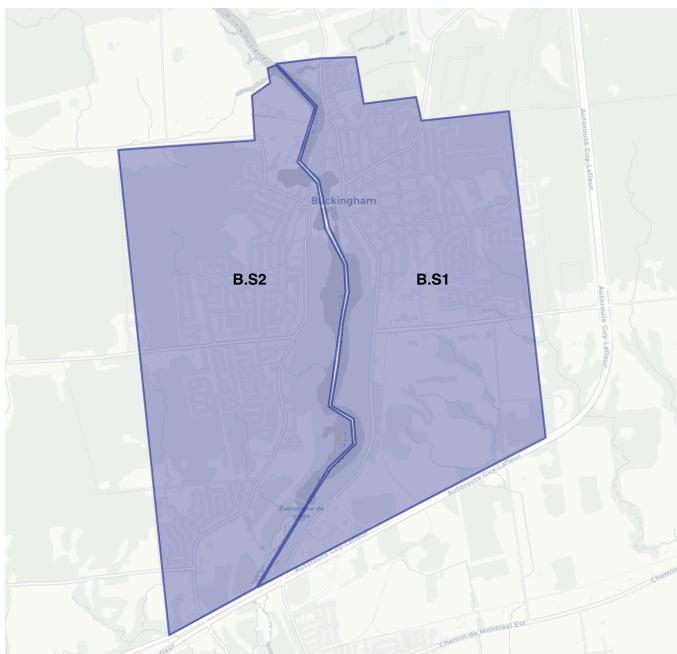
Buckingham devient rapidement le centre économique et politique de la Basse-Lièvre, notamment grâce à la compagnie J. McLaren and Co., œuvrant dans l'industrie du bois et dirigée par la famille MacLaren, qui est extrêmement influente dans la région. Au tournant du 20^e siècle, la compagnie MacLaren fait construire le premier barrage électrique sur la rivière du Lièvre, et se lance dans l'industrie des pâtes et papiers. Elle constitue alors l'une des industries importantes de Gatineau.

Plus tard, d'autres industries et manufactures voient le jour dans le secteur, dont celles d'extraction de phosphate et de graphite. La transformation du phosphate joue notamment un rôle de premier plan dans l'effort de guerre lors de la Seconde Guerre mondiale.

Aujourd'hui, Buckingham conserve les traces de son passé industriel. Cependant, l'expansion du tissu urbain durant la seconde moitié du 20^e siècle marque un changement dans la vocation de la ville, qui se lie à la banlieue de Gatineau.

4.4.2. Sous-secteurs

Le secteur de Buckingham a été divisé en deux sous-secteurs par l'équipe de Passerelles. Buckingham est ainsi séparé en deux, avec une partie des biens sur la rive Est et l'autre sur la rive Ouest de la rivière du Lièvre



Nombre de biens inventoriés :

523

Sous-secteurs :

B.S1. Rive Est et Avenue de Buckingham
B.S2. Rive Ouest

Nom	Principale phase de développement	Nombre de biens	Description synthèse
B.S1. Rive Est et Avenue de Buckingham	1825-1900	381	Noyau villageois qui se développe le long de l'avenue de Buckingham et grâce à l'essor de l'industrie du bois.
B.S2. Rive Ouest	1875-1900	142	Secteur résidentiel qui se développe lors de l'expansion du tissu urbain.

4.4.3 Analyse du corpus

4.4.3.1 Typologies architecturales dominantes de Buckingham

Presque un quart des immeubles inventoriés dans Buckingham n'appartiennent à aucun type spécifique, ce qui témoigne d'une grande diversité architecturale. Cependant, certaines typologies se démarquent, comme la maison avec plan en L à toit à deux versants, la maison allumette en bois d'un étage et demi, la maison allumette en bois de deux à deux étages et demi, le cottage à deux versants droits et la maison cubique. Ces typologies témoignent de la présence d'une majorité d'ouvriers sur le territoire. On note aussi la présence de plusieurs édifices mixtes à toit plat sur les rues commerciales.



Maison allumette en bois de deux étages et demi



Maison allumette en bois d'un étage et demi



Maison cubique



Maison avec plan en L à toit à deux versants



Cottage à deux versants droits



Édifice mixte à toit plat

4.4.3.2 Composantes architecturales récurrentes

Plus de la moitié des immeubles de Buckingham possèdent un revêtement de façade contemporain, ce qui témoigne des nombreuses modifications qui y ont été apportées au fil des années. Les matériaux les plus courants sont le vinyle, l'aluminium ou le fibro-ciment, l'agrégat, le crépi ou les parements imitant la pierre. Cependant, plusieurs bâtiments possèdent un revêtement en bois ou en brique, rénové ou d'origine, ce qui reflète la présence de maisons bourgeoises mieux conservées et de la restauration de certaines maisons ouvrières.

Revêtement des murs extérieurs	
Vinyle, aluminium, fibro-ciment	44,9%
Brique	18,6%
Bois	16,3%
Crépi, agrégat	7,2%
Parement imitant la pierre	3,5%
Bloc de béton	3,3%
Tôle	2,9%
Pierre	2,5%
Papier brique, produit de carton compressé	0,8%

*** À noter que le total présenté dans le tableau ci-haut excède 100 % puisque plusieurs immeubles possèdent plus d'un revêtement.



Parement en vinyle



Parement non traditionnel en aluminium



Parement imitant la pierre au rez-de-chaussée et en agrégat au second niveau



Parement contemporain en bois



Parement en brique



Murs extérieurs en pierre

Principaux éléments en saillie

Galerie(s), perron(s), balcon(s)

Cheminée(s)

Lucarne(s)

Pilier(s), pilastre(s), colonne(s)

Fronton(s)

Escalier(s)

Oriei(s)

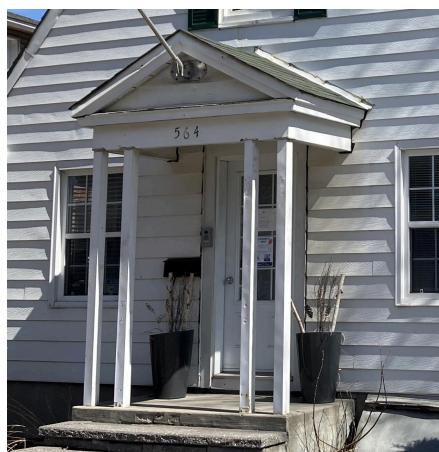
Véranda(s)

Corniche

Les bâtiments de Buckingham présentent des éléments en saillie relativement modestes. On y retrouve surtout des galeries ou des perrons surmontés d'un auvent sur les façades avant, des auvents marquant les entrées, des cheminées et des lucarnes, ainsi que des frontons. Par contre, quelques maisons bourgeoises présentent des saillies travaillées et en grand nombre, témoignant d'un souci esthétique et du prestige de la propriété.



Exemple de galerie avant à fronton



Exemple d'un auvent à fronton supporté par des colonnes



Exemple d'auvent sans colonnes marquant l'entrée secondaire



Exemple de lucarne à croupe



Exemple de cheminées incluses dans les murs pignons



Exemple d'une véranda au rez-de-chaussée

Principaux ornements

Aucun
Contrevents, jalouies ou persiennes
Plate-bande(s) ou linteaux
Appareillage de brique ou de pierre
Imposte(s) ou vantail(s)
Planches de coin
Aisseliers
Retour de corniche
Chambranle(s)

Les ornementations observées à Buckingham sont modestes et peu nombreuses, en raison de son architecture majoritairement ouvrière. De nombreux immeubles ont été largement modifiés au fil du temps et ont perdu leurs ornements anciens. Ainsi, un grand nombre de maisons sont dénuées d'ornements, ou agrémentés de composantes ornementales contemporaines. Seules quelques rares maisons possèdent encore des ornements traditionnels anciens.

Quelques maisons bourgeoises, de même que des édifices à usage mixte sont néanmoins mieux conservés et présentent encore leurs ornements d'origine. De plus, les ornements de ces propriétés sont généralement plus travaillés et originaux.



Exemple de chambranles contemporaines autour des ouvertures



Retours de corniche



Exemple de persiennes contemporaines



Boiseries ouvragées sur une galerie



Ornementation en bois dans le pignon et appareillage de brique



Exemple d'un appareillage de brique

4.5 Masson-Angers

Le secteur de Masson-Angers se situe à l'extrême est de Gatineau, non loin de la rivière des Outaouais, au bord de l'ancien chemin de Montréal. Il comprend deux anciens noyaux villageois, fusionnés en 1980. Angers, créée à partir d'une ancienne paroisse, se développe essentiellement grâce à l'agriculture. En revanche, Masson, plus dépendante de Buckingham, connaît un développement industriel tardif, lié aux industries du bois et à la présence d'un chemin de fer. Aujourd'hui, le secteur conserve une identité industrielle et un caractère rural, malgré l'urbanisation croissante de Gatineau.

4.5.1. Synthèse historique

Masson et Angers sont deux anciennes municipalités du comté de Papineau. Elles possèdent des histoires communes, grâce à leurs situations territoriales, mais aussi distinctes. Les deux s'implantent au bord du chemin de Montréal (aujourd'hui la route 148), l'un des plus anciens tracés du territoire, qui permettait de relier l'île de Hull à Grenville et Montréal.

La municipalité d'Angers est créée à partir de la paroisse de l'Ange-Gardien, érigée en 1861 suite à l'arrivée de premiers colons. La population y vit majoritairement de l'agriculture : les travailleurs travaillent dans les champs l'été et se déplacent sur les chantiers durant l'hiver. Le noyau villageois se concentre sur sa rue principale, soit la rue du Progrès. La population majoritairement canadienne-française reste relativement modeste, mais Angers est érigée en municipalité en 1881.

Masson, initialement incluse dans le territoire de la ville de Buckingham, connaît un développement directement lié à la ville industrielle la plus importante de la Basse-Lièvre. Masson est située au bord de la rivière du Lièvre, au croisement avec l'ancien chemin de Montréal. À l'origine, la population vit essentiellement de l'agriculture, mais également des industries du bois implantées à Buckingham.

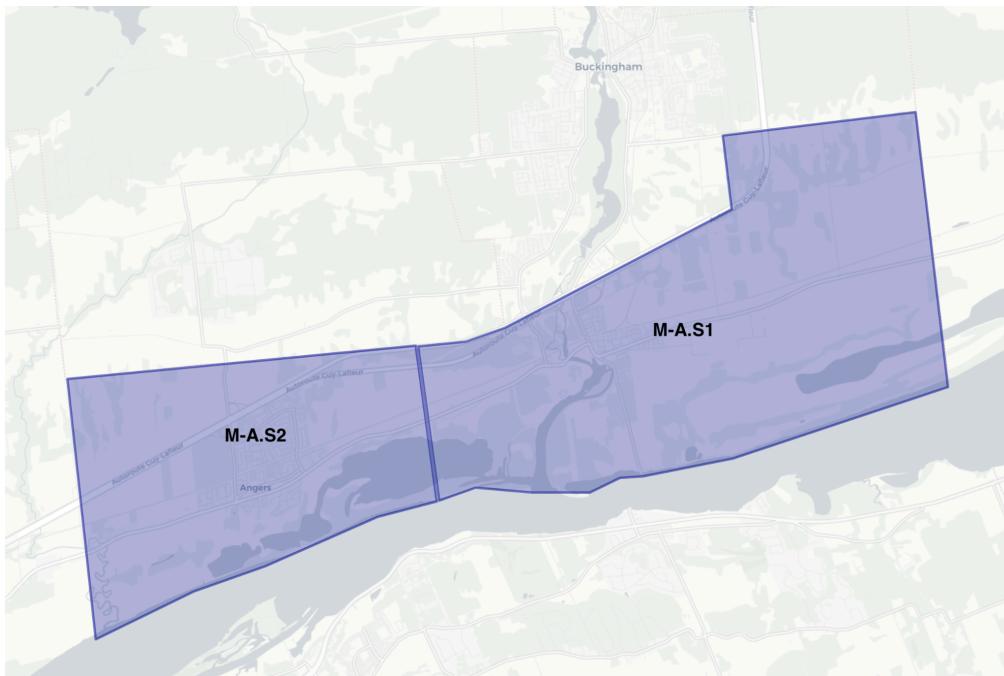
En 1877, une gare de train est construite sur le territoire de Masson, sur le parcours du chemin de fer qui relie Aylmer à Montréal. Dès lors, le noyau villageois de Masson prend de l'importance. Le bois acheminé des scieries de Buckingham est stocké dans des cours à bois dans le village et sur les rives de la rivière du Lièvre. Grâce à la croissance importante de la population, le village de Masson se sépare de Buckingham en 1897. Au même moment, la paroisse catholique Notre-Dame-des-Neiges est érigée. Cependant, la ville reste largement dépendante de Buckingham, en raison des industries et des services administratifs qui s'y trouvent.

Au début du 20^e siècle, Masson connaît une grande expansion démographique grâce au développement d'une activité minière, à la construction d'une usine de pâtes à papier par la compagnie MacLaren, puis d'une centrale hydroélectrique pour la faire fonctionner. En 1930, la ville de Masson connaît un grand incendie qui détruit une cinquantaine de bâtiments, dont l'église et plusieurs commerces. Néanmoins, la ville est rapidement reconstruite.

Aujourd'hui, les noyaux villageois de Masson et Angers sont encore marqués par leurs vocations rurale et industrielle. Néanmoins, comme pour les autres secteurs de la ville, l'expansion urbaine de la seconde moitié du 20^e siècle modifie le paysage urbain de cette ancienne municipalité, qui se lie à la banlieue de Gatineau.

4.5.2. Sous-secteurs

Le secteur a été divisé en deux, suivant la répartition du territoire autour des deux noyaux villageois que sont Masson et Angers.



Nombre de biens inventoriés :

125

Sous-secteurs :

M-A.S1. Angers

M-A.S2. Masson

Nom	Principale phase de développement	Nombre de biens	Description synthèse
M-A.S1. Angers	1860-1900	27	Noyau villageois qui se développe grâce à l'agriculture, le long de l'ancien chemin de Montréal.
M-A.S2. Masson	1875-1925	98	Noyau villageois qui se développe grâce à sa proximité à Buckingham, puis avec l'implantation d'industries.

4.5.3 Analyse du corpus

4.5.3.1 Typologies architecturales dominantes de Masson-Angers

Une partie des immeubles inventoriés dans Masson-Angers n'appartiennent à aucun type spécifique, ce qui témoigne d'une certaine diversité architecturale. Toutefois, certaines typologies se démarquent, comme la maison cubique, la maison à plan en L à toit à deux versants, le cottage à deux versants droits et la maison allumette en bois d'un étage et demi. Ces typologies témoignent de la ruralité du territoire et de la présence d'une population ouvrière.



Maison cubique



Cottage à deux versants



Maison avec plan en L à toit à deux versants



Maison allumette en bois d'un étage et demi

4.5.3.2 Composantes architecturales récurrentes

La grande majorité des immeubles de Masson-Angers possèdent un revêtement de façade contemporain, ce qui témoigne des nombreuses modifications qui y ont été apportées au fil des années. Les matériaux les plus courants sont le vinyle, l'aluminium ou le fibro-ciment, l'agrégat, le crépi ou les parements imitant la pierre. Cependant, quelques bâtiments possèdent un revêtement en bois ou en brique, rénové ou d'origine.

Revêtement des murs extérieurs

Vinyle, aluminium, fibro-ciment	79,5%
Bois	13,9%
Brique	12,3%
Crépi, agrégat	6,6%
Tôle	3,2%
Parement imitant la pierre	1,6%
Pierre	1,6%

*** À noter que le total présenté dans le tableau ci-haut excède 100 % puisque plusieurs immeubles possèdent plus d'un revêtement.



Parement non traditionnel en vinyle



Parement non traditionnel en aluminium



Parement en brique

Principaux éléments en saillie

Galerie(s), perron(s), balcon(s)

Pilier(s), pilastre(s), colonne(s)

Cheminée(s)

Lucarne(s)

Escalier(s)

Fronton(s)

Les bâtiments de Masson-Angers présentent des éléments en saillie généralement modestes. On y retrouve surtout des galeries ou des perrons surmontés d'un auvent sur les façades avant, des auvents marquant les entrées, des cheminées et des lucarnes, ainsi que des frontons.



Galerie sur la façade avant.



Exemple d'auvent en appentis sur la façade principale



Lucarne à pignon sur la façade avant.



Cheminée sur le pignon arrière

Principaux ornements

Planches de coin

Contrevents, jalouises ou persiennes

Aucun

Imposte(s) ou vantail(s)

Retour de corniche

Chambranle(s)

Les éléments d'ornementations observés à Masson sont peu nombreux, et souvent contemporains. Ceux-ci sont généralement présents sur les galeries ou dans les pignons.



Colonnes et lambrequins sur une galerie



Pignon revêtu de bardage imitant le bois



Exemple de retours de corniche



Porte principale à imposte

4.6 Cimetières

Les cimetières de Gatineau, au nombre de 26, reflètent l'histoire des diverses populations qui s'y sont installées au fil des décennies et les croyances spirituelles qu'ils portaient. Ils témoignent également du développement des paroisses et des noyaux villageois sur le territoire.

Les 26 cimetières sont répartis sur l'ensemble de la ville de Gatineau, dans les cinq secteurs déterminés. On en trouve un plus grand nombre dans les secteurs de Gatineau et Buckingham, en raison de l'importante fracturation du territoire, mais aussi en partie dû à la présence de plusieurs petites paroisses protestantes de différentes fois, qui chacune possédait son propre cimetière. Au contraire, les paroisses catholiques ont centralisé la gestion des cimetières à Hull et Aylmer. De plus, ces deux secteurs plus anciens ont vu leurs cimetières initiaux disparaître ou être déplacés. En effet, pour des raisons sanitaires, les autorités de santé publique recommandent de ne plus enterrer les morts près des églises dès le milieu du 19^e siècle. À Aylmer et Pointe-Gatineau par exemple, les dépouilles et les monuments funéraires des anciens cimetières, originellement situés sur le terrain voisin des églises, sont éventuellement déplacés dans un nouveau site aménagé en périphérie des limites de la ville.

Secteur	
Hull	3
Aylmer	4
Gatineau	11
Buckingham	7
Masson-Angers	1

Ancienneté	
Le cimetière a été créé au plus tard en 1854.	8
Le cimetière a été créé entre 1854 et 1900.	11
Le cimetière a été créé entre 1900 et 1945.	5
Le cimetière a été créé après 1945.	2

La plus grande partie des cimetières de la ville de Gatineau est aménagée entre 1812 et 1900, ce qui correspond à la période de peuplement du territoire. Seuls deux cimetières sont ouverts après 1945, ce qui reflète l'évolution des rituels funéraires.

Bien que la majorité des cimetières de Gatineau soit reliée à une paroisse, il existe quelques cimetières familiaux. Trois d'entre eux se situent à Aylmer, et un dans le secteur de Gatineau. Les cimetières familiaux sont associés au culte protestant et sont aménagés au 19^e siècle, bien que certains soient utilisés jusque dans les années 1970. De plus, ils s'implantent généralement sur les terres de propriétaires terriens importants, dans des secteurs ruraux éloignés des cimetières paroissiaux. Sur le territoire, seul celui du Collège Saint-Alexandre est exclusivement réservé à une communauté religieuse.

Type de cimetière		
Paroissial	22	73,1%
Familial	4	23,1%
Lié à une communauté religieuse	1	3,8%

On trouve un nombre égal de cimetières catholiques et de cimetières protestants à Gatineau. Cependant, cela ne représente pas la répartition des différentes croyances au sein de la population, puisque les cimetières protestants sont généralement plus petits que ceux des catholiques.

Traditions religieuses

Catholique	13	50%
Protestante	13	50%

La majorité des cimetières de Gatineau a été peu modifié au fil du temps et conserve ses caractéristiques anciennes. Plusieurs d'entre-eux ont été agrandis au fil du temps et ont vu apparaître de nouvelles sections, n'affectant pas les plus anciennes. Seuls deux cimetières ont subi des interventions qui compromettent leur intérêt patrimonial.

Modifications visibles

Intervention minimale	2	7,7%
Intervention mineure harmonieuse	18	69,2%
Intervention mineure non-harmonieuse	3	11,5%
Intervention majeure harmonieuse	1	3,9%
Intervention majeure non-harmonieuse	2	7,7%

Dans les cimetières les plus anciens, on retrouve des stèles et des monuments aux formes variées ou ornés de symboles ou d'éléments commémoratifs distinctifs. On retrouve dans plusieurs cimetières des monuments agrémentés d'une colombe ou d'un agneau, un symbole représentant la tombe d'un enfant décédé en bas âge. Dans certains cimetières, et particulièrement dans ceux du secteur Buckingham, on peut également observer une importante variété de motifs sculptés dans la section supérieure des monuments, tels que le visage du Christ, un ange, une poignée de main, une main avec un doigt pointé vers le ciel, une couronne surmontée d'une étoile, un saule pleureur, un chardon, etc.



Regroupement de stèles et de monuments de formes variées.



Monument agrémenté d'un agneau.



Monument ornementé d'un visage du Christ.



Monument ornementé d'un buste du Christ.



Monument ornementé d'un ange.



Monument ornementé d'une main avec un doigt pointé vers le ciel.

4.7 Croix commémoratives

Les croix commémoratives de Gatineau, au nombre de huit, témoignent des manifestations de la foi chrétienne sur le territoire. Elles sont généralement érigées à l'ouverture de nouveaux chemins ou lors de la fondation de nouveaux villages. N'étant pas réalisées par des artistes et comprenant peu ou pas de monuments anciens, les croix commémoratives étudiées sont relativement ordinaires.

Pour l'inventaire du patrimoine bâti traditionnel, les croix situées dans les cimetières n'ont pas été comptabilisées et ont plutôt été relevées dans les fiches des cimetières. Sur les 26 cimetières de la ville de Gatineau, 13 d'entre eux comprennent une croix ou un calvaire. La quasi-totalité d'entre eux sont de tradition catholique.

Les croix commémoratives, non situées dans les cimetières, sont réparties dans l'ensemble des secteurs de Gatineau, hormis pour celui de Aylmer.

Secteur	
Hull	2
Aylmer	0
Gatineau	3
Buckingham	1
Masson-Angers	2

Les types de croix relevés sont plutôt disparates, mais on retrouve tout de même une majorité de calvaires. Parmi celles-ci, sept croix sont en métal et une seule est en bois. De plus, elles sont généralement d'aspect sobre et possèdent très peu ou pas d'ornements.

Type de croix	
Calvaire	4
Croix de chemin en bois	1
Croix de chemin en métal	1
Croix de clocher	1
Croix de Dozulé	1

Les croix commémoratives de Gatineau ont été peu modifiées pour la plupart et ont conservé leurs caractéristiques anciennes. Il arrive qu'elles aient été déplacées, solidifiées ou que certains ornements ou statues aient été retirés. Cependant, dans la plupart des cas, le manque de photographies d'archives et d'informations ne nous permet pas de connaître leur aspect initial.

Authenticité	
Fort	5
Moyen	3

Étant donné le peu d'informations disponibles sur ce type de bien immobilier, plusieurs données restent incomplètes, dont la date de construction pour certaines. Cependant, nous pouvons supposer que la plupart datent du 20^e siècle.

Partie 5 : Constats sur la condition du patrimoine traditionnel à Gatineau

5.1 Authenticité

5.1.1. Portrait général de l'état d'authenticité

Degré d'authenticité		
Fort	562	19,5%
Moyen	2270	78,8%
Faible	48	1,7%
N.A.	1	0,0%
Total	2881	100,0 %

Rappel

L'évaluation du degré d'authenticité permet de juger de l'**impact des modifications** faites sur l'immeuble depuis sa construction et à quel point elles permettent encore aujourd'hui de percevoir son caractère patrimonial.

Le tableau ci-dessous permet de détailler la méthode observée pour évaluer l'authenticité d'un bien patrimonial selon trois paliers : Fort, Moyen et Faible. Les critères utilisés concernent les matériaux, les ouvertures, les murs extérieurs, les détails architecturaux (saillies et ornements) et la volumétrie générale.

	Degré Fort	Degré Moyen	Degré Faible
Perception globale	Lisibilité patrimoniale conservée.	Lisibilité partielle, mais identifiable.	Perte d'identité patrimoniale, aspect contemporain dominant.
Matériaux	Matériaux contemporains discrets et cohérents.	Remplacement étendu, mais quelques originaux subsistent.	Matériaux d'origine largement remplacés par des contemporains.
Ouvertures (portes, fenêtres)	Remplacements ponctuels et respectant les proportions.	Agrandissement et modification fréquents.	Ouvertures souvent modifiées, proportions altérées.
Revêtement extérieur	Remplacement partiel avec matériaux proches.	Remplacement significatif, parfois incohérent.	Revêtement largement changé, matériaux non traditionnels.
Détails architecturaux (corniches, balcons)	Décorations parfois remplacées, mais dans l'esprit d'origine.	Suppression partielle et remplacement visible.	Disparition ou remplacement massif par des éléments contemporains.
Volumétrie	Volume initial respecté, agrandissements harmonieux.	Modifications perceptibles mais cohérentes.	Altération de la volumétrie, difficile à reconnaître.

Ces tableaux nous révèlent que la majorité des bâtiments, soit 78,8 %, présentent un degré d'authenticité moyen. Ils ont subi des modifications visibles, mais permettant encore d'identifier leur caractère patrimonial d'origine. En comparaison, 19,5 % des bâtiments conservent un excellent niveau de lisibilité, malgré certaines interventions mineures. Enfin, seulement 1,7 % des immeubles ont subi des transformations majeures, altérant significativement la perception de leurs caractéristiques historiques.

Degré d'intégrité		
Fort	2734	94,9%
Moyen	131	4,5%
Faible	13	0,5%
N.A.	3	0,1%
Total	2881	100,0%

Rappel

L'évaluation du degré d'intégrité permet de déterminer si **l'état de détérioration** de l'immeuble est à un niveau d'avancement tel qu'il n'est plus possible de préserver ni réparer ce dernier.

Le tableau ci-dessous permet de détailler la méthode observée pour évaluer l'intégrité (l'état physique) d'un bien patrimonial selon trois paliers : Fort, Moyen et Faible. Les critères utilisés concernent les matériaux, la structure, les détails architecturaux (saillies et ornements) et la volumétrie générale.

	Degré Fort	Degré Moyen	Degré Faible
Matériaux	Matériaux bien conservés, usure superficielle sans impact majeur.	Détérioration modérée : revêtement partiellement abîmé, nécessitant des réparations.	Dégénération avancée : matériaux altérés, présence de fissures, d'effritements ou de corrosion.
Structure	Solide et stable, aucun affaissement ni détérioration notable.	Éléments structurels partiellement affaiblis, nécessitant des interventions ponctuelles.	Altérations majeures : affaissements visibles, instabilité, dommages structurels importants.
Détails architecturaux	Bon état général, quelques signes mineurs d'usure (ex. : peinture écaillée, léger déchaussement).	Dégénérations partielles des éléments décoratifs (ex. : corniches abîmées, balcons fragilisés).	Forte détérioration ou disparition des détails : garde-corps manquants, ornementation endommagée ou retirée.

94,9% du corpus possède un fort degré d'intégrité, ce qui montre que malgré certaines détériorations mineures, l'ensemble demeure en bon état de conservation.

Partie 6 : Recommandations sur la préservation des biens de l'inventaire

6.1. Recommandations

Sensibiliser :

Il est essentiel de sensibiliser la population à la valeur du patrimoine bâti. Pour ce faire, la diffusion des résultats de l'inventaire constitue une première étape importante. Un livret d'information ou un guide de rénovation, inspiré par l'exemple de la Ville de Québec, pourrait être élaboré afin d'outiller les citoyens et de favoriser une meilleure compréhension des enjeux patrimoniaux. Parallèlement, il est recommandé de produire du contenu vulgarisé et accessible, qui permettrait aux résidents de s'approprier les notions de base liées à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine.

L'importance du patrimoine industriel :

Le patrimoine industriel, notamment les grands ensembles encore présents sur le territoire, doit faire l'objet d'une attention particulière. Trop souvent négligé, ce type de patrimoine témoigne pourtant de pans entiers de l'histoire économique et sociale de la région. Il convient d'étudier la possibilité de créer des sites patrimoniaux pour protéger certains de ces ensembles. Des mesures de reconnaissance et de protection formelle devraient être envisagées, en tenant compte des caractéristiques propres à ces bâtiments.

Réglementation :

Au plan réglementaire, des ajustements s'imposent pour mieux encadrer les interventions sur le bâti d'intérêt. Le renforcement des règles entourant les démolitions est particulièrement crucial, notamment dans les cas où celles-ci découlent d'un manque d'entretien volontaire ou prolongé. Il est également pertinent de revoir les règlements sur les PIIA, afin de mieux intégrer les enjeux liés à la transformation et à la sauvegarde du patrimoine dans les processus d'approbation municipale. De manière plus générale, il importe de ne pas sous-estimer le potentiel patrimonial de secteurs comme Buckingham, où l'histoire locale mérite d'être davantage mise en valeur.

Mise à jour continue :

Enfin, l'inventaire ne doit pas être considéré comme un exercice figé. Certains immeubles n'ont pas été retenus dans le cadre de l'étude en raison de leur niveau de transformation, mais cela ne signifie pas pour autant qu'ils sont dénués d'intérêt. Toutefois, une analyse plus approfondie pourrait révéler des cas méritant une attention particulière. Le cas du 35 rue Fontaine, où a résidé Donald Charron, un personnage historique important à Hull, et qui a été ajouté à l'inventaire dans un second temps, illustre bien ce type de situation. Il est probable que d'autres exemples du même type existent. Il serait donc judicieux de maintenir une veille patrimoniale active, permettant d'ajuster et de bonifier l'inventaire au fil du temps.

6.2. Recommandations de citation

Les recommandations de citation proposées sont des immeubles de l'inventaire qui ne sont pas protégés par une mesure de citation, de classement, ou concernés par une désignation fédérale. En outre, il s'agit de biens d'intérêt patrimonial de niveau fort ou supérieur, selon la grille d'évaluation de l'inventaire.

Secteur	Adresse principale	Dénomination	Type de bâtiment
Aylmer	61 COUVENT	Vestige de l'ancienne église Saint-Paul	Église
Aylmer	1332 AYLMER	Club Champêtre; Country Club	Club privé

Aylmer	1376 AYLMER	N.A.	Résidentiel
Aylmer	1405 AYLMER	Chalet du Club de golf Royal Ottawa	Club de golf
Aylmer	1475 AYLMER	Manoir Blackburn, Résidence de l'ambassadeur d'Italie	Résidentiel
Aylmer	1400 QUEEN'S PARK	Ancienne résidence d'été de George H. Millen	Résidentiel
Aylmer	81 SYMMES	N.A.	Résidentiel
Buckingham	113 BRIDGE	N.A.	Résidentiel
Buckingham	325 BUCKINGHAM	Château Kelly-Gleason	Résidentiel
Buckingham	495 BUCKINGHAM	Thomson Block	Mixte
Buckingham	570 BUCKINGHAM	Église Saint-Andrew, St. Andrew's United Church.	Église
Buckingham	585 BUCKINGHAM	Maison Thomson	Résidentiel
Buckingham	759 BUCKINGHAM	Cimetière Saint-Andrews United	Cimetière
Buckingham	805 BUCKINGHAM	Cimetière Saint-Grégoire-de-Nazianze	Cimetière
Buckingham	1070 BUCKINGHAM	Cimetière Notre-Dame-des-Neiges	Cimetière
Buckingham	9 DONALDSON	N.A.	Résidentiel
Buckingham	45 DONALDSON	Église Saint-Stephen	Église
Buckingham	35 FALL	Château d'eau de Buckingham	Château d'eau
Buckingham	595 GEORGES	N.A.	Résidentiel
Buckingham	160 JOSEPH	N.A.	Résidentiel
Buckingham	150 MACLAREN EST	Église Saint-Grégoire-de-Nazianze	Église
Gatineau	17 GRÉBER	Ancienne résidence des Sœurs Grises	Couvent
Gatineau	196 NOTRE-DAME	Église Saint-Jean-Marie-Vianney	Église
Gatineau	311 SAINT-COLUMBAN	Église Saint-Columban	Église
Gatineau	1083 TERRES	Maison William Richmond McLatchie	Résidentiel
Hull	35 FONTAINE	Maison Donalda Charron	Résidentiel
Hull	75 FOURNIER	Maison du gardien	Résidentiel
Hull	75 FOURNIER	Cimetière Notre-Dame	Cimetière
Hull	90 GAMELIN	Bâtiment 9, Ancien laboratoire principal de l'Institut de recherches vétérinaires	Institut de recherche
Hull	20 MILLAR	La Maison idéale	Résidentiel
Hull	205 MONTCALM	N.A.	Bureaux administratifs
Hull	211 MONTCALM	La Fonderie, Ancien édifice Connor, Ancien édifice de la Hull Iron and Steel Foundries	Manufacture
Hull	105 SACRÉ-COEUR	Ancienne maison du Sacré-Coeur	Maison de retraites fermées
Hull	13 SAINTE-BERNADETTE	Église catholique portugaise du Saint-Esprit, Ancienne église Sainte-Bernadette-Soubirous	Église
Hull	235 SAINT-JOSEPH	Cathédrale Saint-Joseph	Église

Masson-Angers	245 PROGRÈS	Ancien presbytère de L'Ange-Gardien	Presbytère
Masson-Angers	255 PROGRÈS	Église de L'Ange-Gardien	Église

6.3. Limites et contraintes

À propos de la liste préliminaire des biens inventoriés :

Bien qu'un inventaire du patrimoine bâti traditionnel ait été réalisé préalablement, la présélection des biens de l'inventaire a été refaite. Ce type de processus a ses limites et aurait pu être réalisé autrement, car il est possible que certains immeubles aient été oubliés ou évincés durant cette phase préliminaire. Les jugements faits concernant l'état de modification ou l'état physique d'un immeuble à partir de Google Street View ont possiblement amené à laisser passer certains biens. **Il est donc important de noter qu'un immeuble non inscrit à l'inventaire ne signifie pas nécessairement qu'il ne possède pas d'intérêt patrimonial.**

À propos de la documentation et de la recherche :

Bien qu'une documentation en amont et que certaines recherches aient été effectuées lors de la rédaction des fiches, celles-ci comportent tout de même un contenu synthèse. Leur but étant d'identifier un intérêt patrimonial, le niveau de précision de la documentation est variable et n'est pas exhaustif. Rappelons que les données d'un inventaire ne se veulent pas exhaustives ou définitives.

À propos de l'authenticité et l'intégrité des biens :

Les observations formulées dans les sections dédiées des fiches sont basées sur l'analyse et la comparaison des cartes anciennes, des images d'archives et des photographies de l'inventaire prises en 2023 et 2024. D'ailleurs, les constats sur l'intégrité ne constituent donc pas une expertise technique, autrement émis par d'autres professionnels habilités à l'évaluation de la condition du bâti. Ces données portent plutôt un regard général sur l'état du bien au moment de l'inventaire, et pourront donc être révisées au fil du temps.

À propos de la méthode d'évaluation :

La grille des critères d'évaluation des biens à système de pointage, élaborée par Passerelles, est propre à l'inventaire du patrimoine bâti de la ville de Gatineau. Il ne correspond pas à la méthodologie du Ministère de la Culture et des Communications ou à celle d'une autre municipalité du Québec. Le système de pointage adopté ne permet donc pas de comparatif à l'échelle de la province.

6.4. Conclusion

L'inventaire réalisé a permis de recenser 2881 immeubles, cimetières et croix commémoratives du patrimoine bâti traditionnel dans les cinq secteurs de la ville. Cette étude, qui est une mise à jour majeure de l'inventaire du patrimoine bâti datant de 2008, démontre l'engagement soutenu de la Ville de Gatineau envers la préservation et la valorisation de son patrimoine bâti. Il permet d'enrichir les connaissances relatives aux immeubles et aux secteurs d'intérêt patrimonial sur son territoire.

Afin de mener à bien la production de fiches d'inventaires détaillés, le mandat a fait l'objet d'une première phase de recherche sur l'ensemble des secteurs anciens de la ville. En outre, un gabarit de fiche et une méthodologie d'évaluation ont été élaborés, en prenant compte des spécificités du patrimoine bâti local.

Cet inventaire tire des conclusions sur le cadre bâti ancien de la ville, et constitue désormais un outil stratégique pour la ville. Il représente une occasion unique d'affiner sa stratégie en matière de patrimoine, lui permettant de poursuivre et d'améliorer activement ses mesures réglementaires et incitatives pour sa préservation.

Contact

info@passerellescoop.ca
(438) 725-6610

Espace Ville Autrement
201 rue Sainte-Catherine Est,
H2X 1L2, Montréal

h r d i e